

# LES CHEMINS DE LA CRÉATION DE L'ORSTOM, DU FRONT POPULAIRE À LA LIBÉRATION EN PASSANT PAR VICHY, 1936-1945

Recherche scientifique  
et politique coloniale

Christophe Bonneuil et Patrick Petitjean  
Recherches épistémologiques et historiques  
sur les sciences exactes et les institutions scientifiques (Rehseis),  
CNRS, Paris (France)

Le 25 septembre 1937, jour de la clôture à Paris du deuxième congrès des sciences coloniales, le gouvernement du Front populaire institue le Conseil de la France d'outre-mer (CFOM) à l'intérieur du Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSRS) (1), conseil chargé de coordonner et d'orienter la recherche scientifique dans, ou concernant, les colonies. Si le CFOM est formellement maintenu lorsque le CNRS prend en octobre 1939 la suite du CSRS, il est oublié lorsque le régime de Vichy confirme le CNRS en mars 1941. Mais un Office de la recherche scientifique coloniale (Orsc) est créé par un arrêté le 19 novembre 1942, puis remanié et renforcé par la loi du 11 octobre 1943. Rattaché au ministère des Colonies, et donc autonome du CNRS, l'Orsc a cependant pour président... le directeur du CNRS. L'Orsc sera confirmé le 24 novembre 1944 sous la même forme, après la Libération (2).

S'agit-il donc du 57<sup>e</sup>, 52<sup>e</sup>, 51<sup>e</sup> ou 50<sup>e</sup> anniversaire de cet organisme ? Peu importe lorsqu'il s'agit non de célébrer, mais de comprendre, d'éclairer les ruptures et continuités qui ont marqué la gestation de l'Orstom, du Front populaire à la Libération. Les vicissitudes de l'organisme traduisent les équilibres mouvants entre politique coloniale et politique scientifique (chacune des deux n'étant pas exemptes de contradictions), entre les différents groupes sociaux concernés par le développement des sciences coloniales.

Pendant, la création du CFOM en 1937 n'est pas un hasard. C'est le fruit de la rencontre entre d'un côté l'activisme de Jean Perrin et de ses amis lors du Front populaire pour l'organisation et le développement de la science en France, et, de l'autre côté, l'aile scientifique du « Parti colonial », sur fond de l'émergence d'une orientation dirigiste et – de façon plus problématique et timorée – « modernisatrice et réformiste » en matière de politique coloniale. Elle marque l'intégration des sciences coloniales dans

l'organisation générale de la science française, ce qui à la fois transforme la question ancienne des relations entre science et politique coloniale (localisation des sciences coloniales en métropole ou dans les colonies ? qui dirige ? qui finance ? quel rattachement ministériel, voire interministériel ? quel rôle pour les gouvernements coloniaux ? recherche pure, dirigée, appliquée ? quels créneaux disciplinaires pour la recherche coloniale ? formation et carrière des chercheurs scientifiques coloniaux ?), et en ajoute de nouvelles (quelle spécificité des sciences coloniales ? faut-il organiser la recherche sur une base d'emblée impériale, ou séparer la métropole des colonies ?) qui marqueront les débuts conflictuels de l'Orsc sous le régime de Vichy.

### **Un long processus**

Nous avons choisi de débiter notre analyse en 1937, lorsque la France se dote d'un premier instrument de coordination des recherches pour l'ensemble de ses possessions coloniales et l'ensemble des disciplines scientifiques. Cependant, c'est là l'aboutissement (provisoire) d'un processus d'organisation des sciences coloniales engagé près d'un demi-siècle auparavant, et notre récit débute donc plus tôt. Sans remonter au-delà du siècle dernier, force est de constater que les savants ont parfois précédé, souvent accompagné, et toujours suivi les conquêtes du deuxième empire français. Professionnels ou amateurs, voyageant individuellement ou dans des expéditions, ils sont principalement reliés au Muséum, à l'Armée ou à des sociétés savantes telles les sociétés de géographie. La conquête achevée, quand se met en place une administration coloniale, les activités scientifiques se développent, et les premières institutions scientifiques apparaissent. Ainsi les jardins d'essais en Algérie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; ainsi également, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les instituts Pasteur outre-mer, des observatoires, des services météorologiques ou géologiques, des réseaux de physique du globe, etc. (3)

#### *Avant 1914*

Avec l'expansion de la fin du siècle dernier, l'organisation de ces activités devient un enjeu, tant pour le développement scientifique et le jeu de différents styles de recherches concurrents, que pour l'exploitation économique des espaces conquis.

Fort d'une collaboration ancienne à l'entreprise expansionniste et soucieux d'enrayer son déclin, le Muséum national d'histoire naturelle se propose d'être le lieu institutionnel de coordination des recherches coloniales. Les chaires à collection et la chaire de cultures orientent plus précisément leur activité vers l'inventaire des ressources animales, végétales et minérales de l'Empire. Des laboratoires spécifiquement coloniaux voient le jour à partir de 1901, qui aboutiront à la création, sur fonds de concours des colonies, de nouvelles chaires (« pêches et productions coloniales d'origine animale » en 1920, « agronomie coloniale » en 1929). Toutefois, absent des secteurs des recherches médicales, géographiques et des sciences exactes, le Muséum ne parviendra pas non plus à contrôler la recherche agronomique coloniale. Un jardin central des colonies françaises est créé en 1899 à Nogent-sur-Marne, auquel s'ajoute bientôt une école d'agronomie coloniale qui formera l'essentiel des cadres et des chercheurs des services agricoles outre-mer (4).

En raison sans doute du trop faible nombre de chercheurs coloniaux (Algérie mise à part), ainsi que de l'orientation essentiellement appliquée donnée aux recherches, avant qu'une dynamique à dominante endogène d'institutionnalisation ne s'instaure vers les années 1930, les promoteurs de l'organisation des sciences coloniales vont chercher leurs principaux alliés dans les groupes de pression colonialistes, tels l'Union coloniale française ou différentes sociétés savantes (Société nationale d'acclimatation de France, Sociétés de géographie, Académie des sciences coloniales créée en 1922, etc.). Ils constituent alors l'aile scientifique du « Parti colonial » et contribuent aux débats sur la « mise en valeur ». L'Association colonies-sciences, créée en 1926 est un lieu essentiel de l'articulation entre les milieux coloniaux (élus, administrateurs, entrepreneurs, etc.) et les milieux scientifiques et techniques (5). Cette aile scientifique du Parti colonial est également l'aile coloniale de la science française, en se faisant l'avocate de la recherche outre-mer au sein des institutions et sociétés savantes (Académie des sciences, Société de botanique de France, Association française pour l'avancement des sciences, etc.). L'interface repose durant le premier tiers du siècle sur quelques protagonistes seulement, dont notamment Alfred Lacroix, Auguste Chevalier, Émile Perrot, F. Heim de Balsac, Abel Gruvel, Paul Rivet.

#### *La mise en valeur (1921)*

La participation des colonies à la guerre de 1914/1918 provoque en retour un important débat sur la politique coloniale. Produit de ce débat, le plan Sarraut réaffirme en 1921 la complémentarité entre la métropole et les colonies, dont la vocation reste principalement agricole. Les productions coloniales ne doivent pas concurrencer les productions métropolitaines et le commerce colonial se fait avant tout avec la métropole : ce sont les besoins de la métropole qui déterminent la mise en valeur des colonies. Plus nouvelle est l'organisation de la mise en dépendance par un partage explicite du travail entre les différentes colonies, qui doivent chacune se spécialiser. Les trois principales nouveautés du plan Sarraut, à l'origine de son enterrement, seront reprises et développées au moment du Front populaire et de Vichy :

- la nécessité d'un plan d'ensemble pour les colonies (et donc une approche impériale globale) ;
- la nécessité d'investissements lourds de l'État (encore essentiellement cantonnés aux infrastructures de transport) ;
- la prise en compte (avec toutes les limites de l'époque...) du problème « indigène » (effort sanitaire, alimentaire et éducatif pour étoffer la main-d'œuvre indigène tout en remplissant une « mission civilisatrice »...).

La science occupe évidemment une place de choix, en principe, dans cette politique coloniale, aussi bien comme instrument technique pour la mise en valeur (« seule la science peut piloter la production agricole » est un thème fréquemment repris) que *légitimation morale de la colonisation* (6). Sarraut pointe donc très précisément, dans l'exposé des motifs<sup>7</sup> de son plan, ce rôle de la science, et dresse l'état déplorable des activités scientifiques coloniales. Une grande partie de la rhétorique récurrente dans tous les projets d'organisation des sciences coloniales pendant 25 ans y figure déjà : le caractère très tourné vers les applications que devraient avoir les recherches scien-

tifiques coloniales, dont le cœur devrait être constitué par l'agronomie ; la dispersion et l'absence de coordination ; le manque de contrôle de la qualité et de direction scientifique. Les savants coloniaux directement concernés y ajouteront l'arbitraire et le manque de continuité des administrations locales, ainsi que le besoin de formation et d'une carrière stable et attirante (pour que les bons scientifiques soient motivés par la recherche dans les colonies). Sarraut forme en février 1921 une commission dont les travaux débouchent sur la proposition en 1921 un « Conseil supérieur de la recherche scientifique coloniale », subdivisé en 5 sections (zoologie, botanique, agronomie, géologie, médecine et lettres), pour assurer la coordination et le financement des recherches ainsi que la formation des chercheurs. Ce projet dut paraître trop avant-gardiste, y compris par rapport à l'organisation de la science métropolitaine. De plus, faute des financements métropolitains prônés par le ministre, on ne se donnait pas les moyens de faire accepter une coordination centrale et multidisciplinaire à des administrations locales avant tout soucieuses d'accroître la production agricole. Le Conseil ne vit donc jamais le jour (8).

#### *Les caisses (1926/1928)*

En 1926, l'Académie des sciences coloniales propose la création d'une « Caisse coloniale autonome de recherches et d'actions scientifiques », pour financer la recherche scientifique coloniale. La proposition était dans l'air du temps : les années 1924/1925 avaient vu une campagne (9) en faveur du financement de la recherche scientifique par l'État. Le « sou du laboratoire » (dit aussi « taxe Borel », un prélèvement minime sur la taxe d'apprentissage, mais dont l'assiette large donnait un montant non négligeable) était instauré par la loi de finances du 13 juillet 1925 et augmentait considérablement la dotation financière de la caisse de la recherche scientifique. Le projet de l'Académie est d'approvisionner cette caisse par « *une taxe de 0,25 % sur le valeur des importations et des exportations dans toutes les parties du domaine extérieur, et dont le produit serait confié à une commission spéciale de l'Académie des sciences coloniales (...)* Il serait sans doute difficile de trouver une institution plus qualifiée que l'Académie des sciences coloniales (4<sup>e</sup> section) » (10) pour gérer cette caisse. Cette caisse ne semble pas avoir vu le jour malgré la proposition en 1930 de l'asseoir sur une taxe plus faible (0,1 %). Une simple « commission de répartition » sera instaurée par le décret du 20 février 1928, et sera connue sous le nom de « fonds Lacroix », du nom du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Muséum, qui la présidera. Elle reste alimentée par les subventions aléatoires des gouvernements coloniaux plus que par la métropole.

Des propositions similaires à celles de 1921, mais tendant en outre à rattacher l'organisme central au ministère de l'Instruction publique plutôt qu'à celui des colonies seront mises en avant par Colonies-sciences à la fin des années 1920, sans plus de succès immédiat...

#### *De 1931 à 1937*

L'exposition coloniale de 1931 est l'occasion de franchir une étape importante dans l'organisation des sciences coloniales. Plusieurs millions de visiteurs, 208 congrès,

3 000 rapports, des dizaines de livres : elle marquera l'apogée de l'idée coloniale (11). Parmi ce foisonnement, le premier « congrès des recherches scientifiques coloniales » se tient les 9 et 10 octobre au Muséum. Le principal vœu de cette sorte d'états-généraux, organisées par Colonies-sciences, est encore la création d'un « Office de recherches scientifiques relatives à la France d'outre-mer ». C'est après de vifs débats que le congrès opte pour un rattachement au ministère des Colonies, garant d'une certaine autorité sur les administrations locales, plutôt qu'à l'Instruction publique, garante d'une plus grande indépendance par rapport à la courte vue décriée de celles-ci.

Ce projet reste par certains aspects en retrait par rapport aux ambitions initiales et aux projets des années 1920 : la formation des chercheurs coloniaux est absente, et, en matière de contrôle des recherches, le premier vœu est aussitôt contrebalancé par une restriction (12) « *l'organisation d'ensemble préconisée doit être établie en vue d'un groupement d'efforts de services en laissant à chacun sa pleine indépendance et son entière responsabilité. Elle n'a à émettre son avis que sur les principes généraux ou des décisions d'ordre général à prendre* ». Les ambiguïtés demeurent, et dans ce contexte, la coordination risquait de rester un vœu pieux.

Malgré toutes ces limites, le congrès de 1931 restera dans les mémoires comme un acte fondateur de l'organisation des sciences coloniales en France, et figurera dans la rhétorique légitimant l'Orsc jusque dans les années 1950. Colonies-sciences s'est efforcée de donner une suite immédiate au premier vœu du congrès, en formulant un projet détaillé, présenté à plusieurs reprises au Conseil supérieur des colonies, dont elle finit par obtenir l'approbation (13). Contradictions du projet, méfiance de l'administration coloniale et crise économique se conjuguant, le projet est enterré, et les rapports d'activité de Colonies-sciences le constatent amèrement au fil des années (14). Pourtant, Martelli insiste : « *la recherche scientifique est plus indispensable encore en période de crise qu'en période de prospérité; c'est par elle qu'on abaissera les prix de revient, suivant l'exemple des Hollandais dont on parle toujours et qu'on n'imite jamais. Or la recherche scientifique exige impérieusement la pérennité, donc une organisation méthodique et stable* » (15).

#### *La Conférence économique de 1934*

En décembre 1934 se réunit la « conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer », qui va être l'occasion pour Martelli et Colonies-sciences de relancer le projet d'organisation des sciences coloniales. Cette conférence, qui durera jusqu'en avril 1935, voit, selon l'économiste Jacques Marseille (16), la réaffirmation des thèses « autarciques » : exclusivisme colonial, peur de la concurrence avec les produits métropolitains, thèse des économies complémentaires, priorité à la production agricole coloniale, sans souci d'industrialisation. L'avancée, par rapport au plan Sarraut de 1921, réside principalement sur l'affirmation (prudente...) d'un certain dirigisme et du rôle de l'État, non plus seulement comme financier, mais comme concepteur, en ajoutant au principe de l'outillage d'infrastructure celui, nouveau, de l'impulsion industrielle (17).

Colonies-sciences, dont les animateurs sont proches de la pensée radicale, fut sans doute le vecteur du lien très clair entre l'accent sur le nécessaire effort scientifique et l'accent sur la modernisation de la politique coloniale au moyen d'une économie diri-

gée, à laquelle la crise rallie nombre de spécialistes. Les conceptions développées par Martelli dans les *Actes et comptes rendus de l'Association colonies-sciences* illustrent ce lien, que l'on retrouve à la conférence économique de 1934 (à l'initiative des membres de l'association). Concernant l'alternative entre autarcie et modernisation avec industrialisation limitée, les animateurs de l'association (du moins Messimy, Martelli, Chevalier et Cayla) semblent plutôt favorables à la seconde stratégie et Martelli, d'abord prudent, approuve plus nettement la perspective de l'industrialisation en 1938 (18). Il semble que la promotion d'une politique scientifique coloniale participe des approches modernisatrices, dirigistes et (prudemment) industrialistes en matière de politique coloniale : c'est vrai dans les discours de Colonies-sciences tout au long des années 1930, et cela se vérifiera sous le Front populaire et, d'une manière différente, sous Vichy.

La conférence prévoit la création d'un « fonds national pour l'outillage public de la France d'outre-mer », dont 6 % des ressources devraient être affectés à la recherche scientifique (19). Martelli estime que les thèses dirigistes et scientistes de son association ont triomphé (20) avec la création de ce fonds et, surtout, avec la demande de création, adoptée à l'unanimité par la commission générale des productions lors de la conférence, d'un « Conseil supérieur des recherches scientifiques appliquées à la production agricole ». Tout en regrettant que cela ne concerne pas toute la recherche scientifique, Martelli estime que cela va dans le sens du vœu du Congrès de 1931, et y voit « *un organisme souple, doté de la personnalité civile, administré par un Conseil donnant toute garantie quant à la compétence de ses membres, appelé, à l'image de l'institut Pasteur, à jouer un rôle capital dans la mise en valeur du sol de notre empire* ». Un projet de loi est même adopté par la conférence. Un conseil équivalent est prévu pour les recherches minières. Le soutien de Martelli à ce nouveau projet montre les limites et les contradictions subsistant au moment du Congrès de 1931.

Mais il y a toujours loin des proclamations des conférences aux politiques coloniales réellement mises en œuvre, et, un an plus tard, le bilan est presque nul (21) : la création du « fonds pour l'outillage » a été repoussée *sine die*, et un décret du 30 octobre 1935 a institué un « Comité supérieur de l'enseignement technique appliqué et de recherches scientifiques appliquées à l'agriculture, à l'élevage et aux forêts de la France d'outre-mer » (22). Ce Comité est vivement critiqué par Colonies-sciences : confusion entre enseignement et recherche, composition pléthorique et peu compétente, pas de personnalité civile, restriction du champ d'action à la métropole ; ce Conseil paraît incapable de contribuer à l'élaboration de programmes généraux de recherches, ni même d'orienter l'Institut national d'agronomie de la France d'outre-mer ; tout au plus pourrait-il répartir des crédits, comme le faisait déjà la « commission Lacroix ». Alfred Lacroix est d'ailleurs nommé en mai 1936 président de ce Comité, lequel, officiellement, « *est appelé à remplacer, en élargissant ses attributions, la première commission de répartition des subventions coloniales, instituée en 1928* » (23). Deux ans après Alfred Lacroix reçoit la notification (24) d'un arrêté de mai 1937, pris par Marius Moutet, alors ministre des Colonies, où l'ancienne commission de répartition de 1928 est remise en service, avec une composition modifiée. Le Comité supérieur issu de la conférence économique de 1934 n'a donc jamais vu le jour...

Il faudra donc reprendre la question de l'organisation des sciences coloniales presque à zéro. Le deuxième congrès des sciences coloniales, à l'occasion de l'exposition internationale de Paris en 1937 en sera le moyen. Mais, l'arrivée du Front populaire en 1936 et l'action du groupe de Jean Perrin et Henri Laugier pour l'organisation de la recherche vont ouvrir un nouvel espace pour les sciences coloniales.

### **Du Front populaire à la mobilisation : les recherches coloniales dans l'organisation de la science française (1937-1940)**

#### *Le Congrès de 1937 et les réalisations du Front populaire*

Contrairement à 1931, où le congrès avait été tenu à bouts de bras par Colonies-sciences, c'est le ministre des Colonies qui, en accord avec Jean Perrin alors sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique, prend la décision fin 1936 de ce Congrès, en confie l'organisation à l'Association Colonies-sciences et le rapport général à un haut fonctionnaire de son ministère, Henry Hubert, directeur du corps des météorologues coloniaux. Comme en 1931, Alfred Lacroix en assurera la présidence. Des congrès d'agronomie et de médecine coloniales ont lieu en parallèle.

À la différence de 1931, le congrès est organisé en 7 sections scientifiques parallèles (25). 274 personnes y participent pendant 4 jours. Plus qu'une assemblée générale des scientifiques coloniaux, c'est un véritable congrès scientifique, impliquant les institutions scientifiques officielles.

La « réunion des présidents » a pris l'essentiel des décisions du congrès (26). Le rapport général est présenté par Henry Hubert au nom des présidents, lors de la séance finale, en présence d'Alfred Lacroix et d'Henri Laugier, directeur du service central de la recherche scientifique au ministère de l'Éducation nationale. Tous les présidents sont mandatés pour présenter des « espèces de cahiers de revendications » destinés aux pouvoirs publics. Ayant constaté que « *le retard trop prononcé de la France pour les recherches scientifiques dans les territoires d'outre-mer et les applications de ces recherches provient surtout d'un manque de coordination des efforts* », ils proposent au congrès une longue liste de vœux.

La grande affaire, c'est la création du CFOM auprès du CSRS, le décret paraissant le jour de cette séance de clôture. Le rapport est prudent, les expériences passées ayant été des échecs : « *Cette création semble devoir être réalisée sous peu, à la suite d'accords entre les ministères des Finances, de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Colonies. (...) Ce texte, semble-t-il, marquerait un réel progrès. Il comblerait le vœu essentiel du congrès de 1931, à la condition toutefois que le fonds de la caisse des recherches scientifiques consacrées aux territoires d'outre-mer soit suffisamment alimenté* (27) ». Les efforts des gouvernements locaux devraient être plus relayés par l'État métropolitain, souhaite le rapport. Le Bureau du congrès est alors constitué en délégation permanente du congrès pour veiller auprès des pouvoirs publics à la réalisation effective du CFOM, ainsi que des autres vœux et résolutions. Pour le CFOM, le rapport définit les principes généraux qu'il devrait suivre : « – *Homologuer et coordonner les programmes de recherches ; – Étudier le statut des cadres scientifiques coloniaux et donner un avis sur leur recrutement et leur avance-*

ment ; – Étudier les ressources supplémentaires nécessaires aux services locaux ; – Veiller à l'utilisation des crédits dans le cadre du programme général » (28). Suivent 22 vœux dont le congrès attend la réalisation, du CFOM et des ministères...

En second lieu, se félicitant de la création d'un service de la recherche scientifique au ministère des Colonies (29), les présidents et le congrès demandent qu'il « soit doté en matériel dans une mesure qui tienne compte à la fois de l'extrême importance de sa tâche et de l'étendue du domaine colonial français, (...) et dirigé par une personnalité qualifiée ayant poursuivi elle-même des recherches dans les territoires d'outre-mer. Qu'aucune décision ne soit prise au ministère des Colonies en ce qui concerne la recherche scientifique sans que ce service ait transmis des avis recueillis auprès des comités compétents ».

*La voix des jeunes chercheurs : l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux*

50 ans après la volonté du Muséum de développer les activités scientifiques dans les colonies, et avec l'aide d'une large fraction du Parti colonial, les sciences coloniales sont devenues une réalité visible – et le congrès de 1937 en a été l'illustration – qui compte dans le paysage scientifique français. Des chaires coloniales ont été créées dans des universités ; des laboratoires, notamment au Muséum, y consacrent une part importante de leurs activités et de leurs chercheurs. Si on lève la confusion souvent entretenue dans les colonies entre services scientifiques et services techniques, peu de ces laboratoires existent encore à cette époque outre-mer, à trois exceptions près : l'Indochine, l'Algérie et le Maroc (30). Dans certaines disciplines des sciences naturelles comme dans des branches de la physique (31), les chercheurs coloniaux représentent une fraction non négligeable de leurs collègues métropolitains.

Encore faut-il s'entendre par ce qui est entendu par « chercheurs coloniaux », notamment dans les congrès de 1931 et 1937. Il s'agit avant tout de chercheurs affectés à des laboratoires métropolitains, travaillant principalement en métropole, et se rendant pour des missions plus ou moins longues outre-mer. Certains mêmes n'ont jamais été dans les colonies... comme Raoul Combes qui sera le deuxième directeur de l'Orsc de 1943 à 1956. Rares sont ceux dont l'essentiel de l'activité se situe dans les colonies. Mais les choses ont commencé à changer, et, parmi les jeunes chercheurs, ils sont plus nombreux à travailler dans les colonies.

Devant la perspective d'organisation des sciences coloniales qui se profilait dès 1936 avec le Front populaire, et voulant profiter de la tenue prochaine du congrès des sciences coloniales en septembre 1937, des jeunes chercheurs, principalement liés au Muséum, ou des géologues, constituent une association pour défendre leur spécificité. Ils ne se sentent pas représentés par Colonies-sciences, regroupant une autre génération de chercheurs coloniaux, jugés trop engagés dans les débats politiques (32). Ils se sentent, peut-être, un peu menacés par l'intrusion des chercheurs métropolitains et des grandes institutions scientifiques sur le terrain des sciences coloniales qui se manifeste par la prise en mains par Perrin de cette question. Ils n'entendent pas que leurs affaires soient monopolisées par des chercheurs « coloniaux » qui n'ont jamais mis les pieds dans les colonies.

Significativement, le premier nom du mouvement d'origine est « Jeune science » (33).

Dans une lettre écrite le 24 novembre 1936 à Alfred Lacroix (34), Marcel Roubault, principal animateur de l'association, lui fait part de son action au sein du mouvement « Jeune science », et lui transmet les textes qu'il vient de faire parvenir aux « jeunes géologues » sur l'organisation de leur discipline (35). Roubault aurait même été le secrétaire de « Jeune science », et aurait travaillé avec Perrin sur l'organisation de la recherche (36).

Devant l'accélération des échéances, des jeunes chercheurs coloniaux précipitent la création de l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux (ACSC), le 4 juin 1937. « *La science coloniale est de toutes parts à l'ordre du jour. M. Jean Perrin (...) qui accorde une importance particulière à toutes les questions coloniales, vient de mettre à l'étude un décret créant un CFOM au sein du CSRS En septembre prochain va se tenir à Paris un congrès...* » : ainsi débute la lettre d'invitation (37) à l'assemblée constitutive de l'association, diffusée à plusieurs centaines d'exemplaires (Colonies-sciences, avec Martelli, et le Bureau d'études géologiques et minières coloniales, avec Fernand Blondel, ont mis leurs fichiers à leur disposition). Parmi les 6 invités, Théodore Monod (futur directeur de l'Ifan), Marcel Roubault (géologue à la Faculté des sciences de Paris, futur académicien) et 4 jeunes chercheurs du Muséum. Aucun n'a le rang de professeur. Les statuts (38) précisent comme premier objectif de « *regrouper tous les chercheurs faisant, ou ayant fait effectivement de la recherche scientifique aux colonies* » (et exclusion donc des faux coloniaux). Le troisième objectif est « *d'obtenir la représentation effective des chercheurs au sein des conseils ou comités existants, ou à créer, en vue de l'organisation des recherches scientifiques dans les territoires de la France d'outre-mer, ainsi que de la répartition des crédits affectés à cette recherche* » : on ne peut être plus clair (39).

Jeunes, mais réalistes, les animateurs de l'ACSC ont comme stratégie de s'appuyer (pour rechercher la légitimité, mais sans suivisme) sur des chercheurs vétérans de la colonisation. Et la plupart adhèrent à l'association, sauf Auguste Chevalier qui y restera très hostile (40). C'est Alfred Lacroix, toujours lui, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et professeur retraité du Muséum, vétéran parmi les vétérans, qui fait le discours d'ouverture, suivi par Marcel Roubault (41).

Anticipant ce qui se passera au CNRS dans les années 1950, il s'agit quasiment de la première organisation syndicale de chercheurs scientifiques.

#### *Jean Perrin et le CFOM*

Dès leurs prises de fonction comme sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique, Irène Joliot-Curie puis Jean Perrin incluent les sciences coloniales dans leurs projets d'organisation des sciences en France. Irène Joliot-Curie est sollicitée en ce sens par Auguste Chevalier dès le 10 juillet 1936 (42), qui insiste sur l'état d'abandon de la recherche scientifique dans les colonies, sur l'absence de moyens financiers, alors que ces recherches « *auraient la plus haute portée pour le bien-être des indigènes* » : nous sommes à l'époque du Front populaire. Maurice Martelli intervient à son tour le 11 septembre 1936 (43), en demandant que la solution retenue, pour être utile, se situe dans le cadre colonial, et que l'organisme à créer soit rattaché au ministère des Colonies : il se méfie des institutions scientifiques métropolitaines (44), et reviendra sur ce problème par la suite.

Jean Perrin lance à son tour un processus de consultations sur la question. L. Germain, directeur du Muséum fait pour Perrin l'inventaire des activités du Muséum dans les sciences coloniales, et lui transmet les désirs des professeurs responsables des laboratoires coloniaux, en insistant sur le fait que le Muséum « *est tout désigné pour entreprendre des recherches scientifiques aux colonies* », grâce à ses laboratoires spécialisés (45). Dans les notes (46) d'un entretien qu'il a le 8 novembre 1936 avec Alfred Lacroix, Jean Perrin retient « la grande nécessité de réorganiser tout cela », en adoptant à l'échelle de la France d'outre-mer un système d'organisation analogue à ce qui existe en Indochine (et que lui a vanté Lacroix), « le Conseil des recherches scientifiques en Indochine », et en mettant sur pied notamment une « caisse de la recherche scientifique ». Lacroix lui conseille aussi d'insister sur « la recherche dirigée ». Jean Perrin consulte également A. Cavalier (47) qui, en tant que directeur de l'Enseignement supérieur en 1931, avait activement participé au premier congrès des sciences coloniales.

Ce sont ces thèmes que reprend brièvement Jean Perrin dans le discours qu'il prononce le 21 décembre 1936 lors de la séance publique annuelle de l'Académie des sciences. Après avoir expliqué son action avec le CSRS pour la recherche pure comme pour la recherche dirigée, qui, insiste-t-il, doivent toutes les deux être réunies sous une même direction, il se prononce pour que cette direction serve aussi de coordination entre les « *recherches appliquées, jusqu'ici poursuivies sans liaison réciproque au sein des divers ministères. C'est ainsi que, grâce à l'aide si compréhensive du ministre des Colonies, M. Marius Moutet, à celle fournie sous forme d'impulsion par les gouverneurs généraux, à celle enfin de M. Viénot, sous-secrétaire d'État pour l'Afrique du Nord, j'espère prochainement organiser la recherche dirigée dans toute la France d'outre-mer* (48) ».

Jean Perrin semble ici moins préoccupé par la question du rôle de la science dans la politique coloniale, que par la nécessité de donner une cohérence d'ensemble à l'ensemble du dispositif français de recherche, en y incluant les recherches appliquées, et donc les sciences coloniales qui, pour lui, semble en relever, parmi d'autres services scientifiques ministériels (49). Il a une approche très générale du rôle de la science dans le développement économique, qu'il traduit par la notion de « science dirigée ». Comme le montreront par la suite les vicissitudes de la réalisation du CFOM, et les protestations de Martelli, symptomatiques des réactions du Parti colonial, Perrin, et avec lui Laugier (dont le service de la recherche scientifique succède au sous-secrétariat d'État), ne s'attardent pas aux détails des situations établies dans les sciences coloniales et aux réflexes corporatistes et identitaires des administrations coloniales ou du Parti colonial. La désorganisation leur paraît le principal problème à traiter. Ils entrent d'autant moins dans les détails que les rattachements administratifs des territoires d'outre-mer sont variés, et qu'il leur paraît préférable d'en sortir vers le haut, par une organisation *impériale* de la science, et non pas en juxtaposant une organisation métropolitaine (qui inclut l'Algérie) et une organisation coloniale, limitée pour l'essentiel à l'Afrique, à Madagascar et à l'Indochine. Les subtilités entre les différents types de science pure (collectes et inventaires, ou expériences) sont aussi hors de leur champ de préoccupation. Que le Muséum soit un peu marginal dans le CSRS ne les arrête pas non plus : leur angle d'attaque reste beaucoup plus général, et se situe ailleurs, dans la montée

en puissance de l'ensemble de la recherche, en vue du redressement économique. De ce point de vue, la notion de « science dirigée » est bien commode, car elle permet de conserver les ambiguïtés. Perrin ne paraît ni choqué ni préoccupé par le fait de tenir la « science pure » à l'écart de la France d'outre-mer : il a sans doute suffisamment confiance dans la dynamique de développement scientifique.

Jean Perrin est particulièrement concerné par la qualité des chercheurs coloniaux, et donc par leur formation et leur statut. Il est là en harmonie avec l'ACSC. En particulier, il se préoccupe de leur isolement, loin de la communauté scientifique métropolitaine et de ses laboratoires. Dans le statut du Centre franco-marocain de recherches scientifiques (CFMRS), créé le 23 mars 1938, il a fait inclure l'idée que le chercheur colonial doit obligatoirement passer un trimestre chaque année en métropole, auprès d'un laboratoire du Muséum, du CNRS, de l'Université ou du Collège de France (50). Une telle relation permanente, complétée par un statut du chercheur colonial, est une manière d'échapper au « cauchemar » des chercheurs coloniaux, qui se plaignent de la quantité de rapports administratifs et techniques qu'on leur demande, ce qui ne laisse que peu de temps pour le travail scientifique. Un des premiers à avoir développé ces idées de manière systématique avait été Fernand Blondel, lors d'une conférence (51) prononcée en 1931 devant une assemblée générale de Colonies-sciences.

Enfin, il tient à ce l'on distingue clairement les institutions consacrées à l'enseignement et les instituts de recherche. Il faut se rappeler à cette époque, que, sous couvert de « sciences coloniales », l'argent servait à financer des chaires au Collège de France, à l'Université, etc. Au Maroc, il sépare ainsi nettement les fonctions de l'École franco-marocaine du CFMRS qu'il constitue pour cela. La constitution de centres de recherches outre-mer est pour lui un moyen de séparer aussi cette fonction « recherche » des missions spécialisées données aux services techniques des administrations.

Deux projets de décrets (52) sont élaborés par les services de Perrin au début de 1937 : l'un pour la création du CFOM, et l'autre pour une « Caisse des recherches scientifiques coloniales », calquée sur la CNRS (53), et en liaison avec elle. Il semble que ce deuxième projet ait été rapidement abandonné, au profit du retour à la commission de répartition « Lacroix » en mai 1937 (54).

Les premières réactions de Colonies-sciences sont plutôt positives, à quelques réserves près : Noël Bernard, commentant le discours de Perrin à l'Académie, était inquiet qu'on ne parle, dans les milieux scientifiques métropolitains, que de « science pure », alors que, s'il y a encore des inventaires à faire (c'est, pour lui, la science pure), « *les questions d'ordre pratique deviennent inéluctables pour les chercheurs coloniaux* » (55). La notion de « science dirigée » lui paraît opportune à la fois pour coordonner ce qui doit se faire sur le plan pratique, mais aussi pour maintenir un peu d'ouverture et de liberté à la recherche appliquée. Martelli partage ce point de vue : « *nos territoires d'outre-mer ne peuvent s'intéresser qu'à la recherche appliquée (...) outre-mer, il est évident qu'on attend de la science des résultats pratiques* » (56). Il a été aussi rassuré par le concept de « science dirigée », mais il s'inquiète surtout pour la représentation des coloniaux : « *Ce projet (le CFOM au sein du CSRS) a l'avantage d'utiliser un organisme existant déjà en sauvegardant l'indépendance nécessaire de nos possessions. Mais, en raison de l'importance de l'application, nous avons demandé que les*

*collèges électoraux fussent élargis, et que les usagers fussent appelés, d'une manière quelconque, à donner leur avis : nous entendons les chambres d'agriculture et de commerce, les syndicats professionnels de producteurs de nos possessions. Les grandes associations coloniales de Paris, les instituts coloniaux de province, les corps constitués de nos possessions – quand ils existent – devraient être aussi consultés. Enfin, il conviendrait de réunir, dans un collège électoral les chercheurs spécialisés dans les recherches pour nos territoires d'outre-mer. M. Jean Perrin aura des difficultés tant est grande l'ignorance en matière coloniale, même dans nos élites intellectuelles ».*

Consultée sur le projet de CFOM lors de sa séance du 21 avril 1937 (57), la section permanente du CSRS se semble pas totalement convaincue : une partie minoritaire des membres est opposée à une section spéciale pour les colonies, à plus forte raison avec une forte organisation calquée sur la sienne. Le sous-secrétariat d'État à la recherche scientifique supprimé, c'est Henri Laugier, nommé directeur du tout nouveau service de la recherche scientifique auprès du ministre de l'Éducation nationale qui prend le relais de Jean Perrin pour négocier le décret de création du CFOM. Après plusieurs aller retour de juin à août 1937 entre le ministre des Colonies et Henri Laugier, des désaccords subsistent sur la composition du CFOM : Laugier veut y ajouter deux membres supplémentaires – ses propres conseillers scientifiques – comme membres de droit. Marius Moutet refuse, estimant qu'outre l'alourdissement du fonctionnement, des conseillers du ministère de l'Éducation nationale n'ont pas de compétences coloniales ; ce serait une rupture par rapport aux intentions initiales pour un tel comité (58). Henri Laugier persiste et signe, indiquant même que Jean Perrin serait l'un des deux. Il finira par emporter la décision, et le décret du 25 septembre 1937 sera conforme à ses vœux.

#### *Le décret de septembre 1937 et la mise en place du CFOM*

Le décret (59) a fait simple et général pour l'objectif : « *Ce comité donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises concernant la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer* ». Sept sections sont constituées, recoupant largement celles du congrès de 1937, en y incluant l'agronomie, la médecine, la démographie et les sciences sociales et juridiques. Sur les 11 membres de chaque section, 6 sont élus par les sections correspondantes du CSRS, ce qui assure le contrôle des « métropolitains » ; 3 sont désignés par les chercheurs coloniaux eux-mêmes, et les 2 autres par les académies. Des membres « hors section » sont nommés, dont 6 par le ministère des Colonies, 2 par celui des Affaires étrangères, et 1 par celui de l'Intérieur (pour l'Algérie). Il y a 8 membres de droit (60) : Le ministre des Colonies (qui préside), les sous-secrétaires d'État aux Affaires étrangères et à l'Intérieur, le directeur de l'Enseignement supérieur, le chef du service de la recherche scientifique et ses deux conseillers, l'administrateur du CNRS. Le pouvoir est en fait exercé par la section permanente, qui comprend les membres de droit, les membres hors section, et un représentant désigné par chaque section. Cette organisation est celle de la CSRS, et sera celle du CNRS. C'est le ministre des Colonies qui a le pouvoir de nommer le Secrétaire Général du CFOM : ce sera Albert Charton. Le ministre de l'Éducation nationale nomme un secrétaire-adjoint.

Le décret paru, il faut l'appliquer, et cela prendra plus d'un an, provoquant les inquiétudes de Martelli et de l'association Colonies-sciences (61).

La désignation des membres « hors section », des membres de droit, et des représentants des académies ne pose guère de problèmes : c'est fait dès mai-juin 1938. Plus complexe, parce que nouveau, est le choix des représentants des chercheurs coloniaux. C'est au ministre des Colonies d'arrêter la liste des associations habilitées à désigner ces représentants. Laugier établit une liste des organisations possibles, mais insiste sur l'importance et la représentativité de l'ACSC, « dont l'apparition paraît avoir suscité un accueil unanimement sympathique, à l'exception toutefois de M. le professeur Auguste Chevalier qui n'a pas voulu y adhérer » (62). Finalement, l'ACSC se taillera la part du lion, avec 14 des 21 places possibles. Les représentants de l'ACSC sont élus lors d'une assemblée générale convoquée en catastrophe le 11 juillet 1938 (63). L'arrêté entérinant la désignation des représentants des chercheurs coloniaux sera pris au début de l'été 1938.

Le bilan de la mise en place du CFOM que tire Martelli pour l'Association colonies-sciences est mitigé (64) : « Les désignations qui ont été faites permettent de penser que cet organisme s'inspirera des vrais besoins de la France d'outre-mer, en fonction des réalités et des possibilités ». Colonies-sciences ne pouvait être utilisée comme collège électoral, parce que regroupant bien au-delà des scientifiques, « mais 21 de ses membres les plus actifs, appartenant en grande majorité à son bureau ou à son conseil d'administration, font partie de ce comité. Sur 9 membres hors-section de celui-ci, 4 sont inscrits à notre association. Quant aux 77 membres des 7 sections, 17 sont des nôtres, et 21, bien que n'étant pas membres de Colonies-sciences, sont depuis longtemps en constants rapports avec nous, et nous ont plus d'une fois apporté leur collaboration ». Mais, selon lui, il est regrettable que les usagers, avec leur sens pratique, ne soient pas représentés... Martelli fait contre mauvaise fortune bon cœur : il ne faut pas trop séparer recherche pure et recherche appliquée, et des applications peuvent surgir inopinément. Le Gouvernement a fait un organe scientifique et non pas appliqué. Mais il y a des techniciens dans le CFOM. Et le Conseil supérieur de la FOM a proposé une liaison étroite entre le CFOM et sa section économique, où Colonies-sciences est représentée. Martelli espère ainsi renforcer l'influence des intérêts coloniaux sur le CFOM. Il insiste enfin sur les problèmes financiers : la participation financière des colonies est obligatoirement réduite, et il faut donc un effort métropolitain pour l'Empire. Il reste insuffisant.

### *Les premières réunions*

La séance constitutive du CFOM, où toutes les sections sont présentes en même temps, est convoquée pour les 9 et 10 décembre 1938. Cela commence par un incident : le ministre des Colonies, prévu sur les invitations (65) pour présider la séance, refuse de venir..., et c'est le ministre de l'Éducation nationale qui devra présider. Dans son discours introductif, il prendra soin de répondre à la méfiance des responsables coloniaux, en garantissant que les colonies auront bien la première place dans l'activité du CFOM (66). Après les discours de Jean Perrin et d'Alfred Lacroix, Albert Charton, représentant le ministre des Colonies (et secrétaire général du CFOM) se veut aussi rassurant, promettant un accueil sympathique et un effort financier de la part de son ministère (67)...

A la suite de la session inaugurale, les sections se réunissent séparément, pour mettre en place leurs responsables, faire leur programme de travail, et examiner les premières demandes de subventions. Le second jour, le 10 décembre, est de nouveau commun. Il est consacré à la discussion sur la création de sections locales du CFOM dans les colonies, à la nécessité d'un plan de recherches intéressant la défense et l'économie nationales et d'un inventaire des richesses existantes. Un vœu est émis par Charles Jacob pour la création d'un cadre de chercheurs coloniaux (68). À partir des vœux des sections, les premières demandes financières sont élaborées.

Dès avant cette réunion, Albert Charton avait lancé une grande enquête dans tous les territoires d'outre-mer sur la situation des recherches coloniales et les besoins, en écrivant le 27 octobre 1938 à tous les gouverneurs. Les réponses arrivent au début de 1939 (69), et sont discutées lors des réunions des sections au printemps 1939. Les sections sont peu enthousiasmées par le contenu de ces réponses... floues ou inappropriées.

Les premières discussions budgétaires lors de la section permanente du 1<sup>er</sup> février 1939 montrent l'ampleur du problème. L'état (70) des crédits engagés en 1937 et 1938 pour les sciences coloniales montre à la fois la faiblesse du montant total, et la quasi-absence du financement par l'État. Madagascar finance plus les recherches coloniales que la France hexagonale. La politique coloniale est mise à nu : « les colonies paieront », et comme elles ne peuvent la plupart du temps pas s'offrir le luxe de la recherche, c'est la misère. Le CNRS paie cependant quelques missions dans les colonies, mais c'est loin d'équilibrer ce qui est apporté par les colonies, d'autant plus que Albert Charton pense que les gouverneurs feront encore un effort (71). Albert Charton est chargé de la mise en place des comités locaux outre-mer, et les subventions sont réparties entre les sections.

Avant une section permanente, qui prend les décisions, les sections examinent les demandes de subventions : étant donné le faible développement local de la recherche, l'absence de réseaux étendus, et le manque de connaissances et d'informations sur les situations locales, ces demandes viennent surtout des membres de la section et de leurs collègues proches. En dehors de ces propositions à faire à la section permanente, la section prépare, et discute de rapports ponctuels et de programmes disciplinaires. Il aurait resté à mettre en rapport ces programmes et les desiderata des gouverneurs, si le CFOM avait eu le temps de prendre un rythme de croisière.

La section permanente (72) du 1<sup>er</sup> juillet 1939 entérine les programmes pour la géodésie, l'astronomie et la biologie. Les autres sections n'ont pas achevé leurs travaux. Albert Charton annonce l'existence de comités locaux en Indochine, en AOF, à Madagascar. C'est en cours pour l'AEF et le Cameroun. La mise en place, interne et externe, de l'administration du CFOM semble avoir été la dominance de ces premières réunions, sans que le CFOM ait pu trouver des bases financières et un rythme de croisière qui puissent le rendre opérationnel.

Il n'y a pas de traces dans le fonds d'archives de réunions ultérieures des sections ou du bureau du CFOM. La guerre a été déclarée en septembre 1939. Le CNRS, créé quelques semaines après, en octobre, aurait du reprendre la suite. Mais le CFOM s'est-il réuni vraiment après l'été 1939 ?

### *La mobilisation scientifique et les territoires d'outre-mer*

Peu de temps après la création du CNRSA (24 mai 1938), paraît le décret sur « l'organisation de la Nation en temps de guerre » (11 juillet 1938). Le ministère de l'Éducation nationale est chargé de la « mobilisation scientifique » (73). En novembre 1938, le CNRSA sera chargé de préparer en deux mois un programme de recherches. C'est naturellement que Perrin prend la présidence d'un haut comité de coordination de la recherche scientifique et technique (HCCRST) (74) : la « science dirigée » se prête bien à la mobilisation des scientifiques pour le redressement économique et la défense nationale. L'inventaire des laboratoires existants et des problèmes posés en cas de guerre est la première tâche de ce HCCRST. Parmi les conséquences, il y a le regroupement de tous les organismes concourant à la recherche scientifique au sein d'un unique CNRS, instrument de cette mobilisation. Ce sera fait en octobre 1939, sur base d'un rapport (75) d'avril 1939.

Qu'en est-il des recherches coloniales ? Dans l'ensemble des rapports et textes de cette période, le ministère des Colonies, quand il est mentionné, l'est au passage et au même titre que le ministère des Travaux publics et de l'Agriculture, au titre des ministères ayant des services de recherche. Le rapport de Calan ne fait pas mention des colonies ni du CFOM, pourtant au sein du CSRS, mais il traite de la fusion en général des différents organismes, et le CFOM n'est pas un organisme autonome. Implicitement, il continue donc à faire partie du CNRS, ce que constate une note de février 1940 sur « l'état actuel de l'organisation des recherches scientifiques en France » (76) : « *Le directeur de la section de la recherche pure au CNRS est assisté, pour tout ce qui concerne les recherches intéressant les territoires d'outre-mer, d'un "comité de la FOM", lui-même divisé en sections correspondant aux diverses disciplines* ». Le décret du CNRS prévoit en outre la présence d'un représentant ès-qualité du ministère des Colonies dans le conseil de la section de recherche appliquée. Quand il tentera de s'opposer à la création par Jeannel de l'Orsc en 1942, Jacob, directeur du CNRS sous Vichy, dira que puisqu'il n'a pas été explicitement supprimé, le CFOM existe toujours (77), et que le décret de 1937 reste valide. Mais, dans l'ensemble, les recherches coloniales ont disparu au moment de la mobilisation scientifique du champ de préoccupation des responsables de la recherche en métropole, ce qui peut conduire à relativiser le poids réel des sciences coloniales.

En ce qui concerne les recherches dans les colonies elles-mêmes, leur intérêt pour la métropole en cas de guerre était fréquemment souligné par les scientifiques coloniaux, notamment par Colonies-sciences. S'il faut y voir en partie un argument pour défendre le financement de leurs recherches, deux thèmes importants sont mis en avant : la question des carburants, obtenus par distillation de matières agricoles, et la question des cultures vivrières. L'utilité des recherches coloniales en cas de conflit est aussi un argument avancé par Gaston Doumergue (78) auprès de Jean Perrin pour faire pression en faveur de la création d'un organisme centralisé de recherches coloniales, au moment de la préparation du CFOM. En y ajoutant les transports, il évoque les mêmes thèmes prioritaires que Colonies-sciences.

Pourtant, la question de la mobilisation scientifique dans les colonies en temps de guerre avait été soulevée dès 1925 (79), avec la mémoire de la guerre de 14-18, sur le

thème « comment organiser des laboratoires dans les colonies, en cas de rupture des liens avec la métropole ? ». Apparemment, seul un laboratoire de chimie militaire en était résulté en Algérie (80). Mais plusieurs enquêtes avaient été menées en ce sens au cours des années 1930 (81).

Malgré tout, la mobilisation scientifique des années 1939/1940 ne semble guère avoir concerné les sciences coloniales.

### **Vichy, l'Empire et la science**

Pour le gouvernement de Vichy, le domaine colonial est une carte majeure. La France non occupée ne compte que 15 millions d'habitants, mais 58 avec l'Empire, lequel fait l'objet d'une propagande sans doute à son apogée (82) Dans une France mutilée, c'est plus que jamais par l'Empire que l'on cherche un dérivatif, un signe de grandeur et une promesse de prospérité. La préservation de la souveraineté sur l'Empire, présentée comme une justification des énormes concessions de l'armistice, guidera, au moins jusqu'au débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942, l'attitude de Vichy, pris entre les dissidences (encore limitées à l'AEF en 1940) et les prétentions allemandes (83).

Dans la lignée de l'organisation économique corporative générale initiée par la loi du 16 août 1940 instituant les comités d'organisation pour chaque branche, la loi du 6 décembre 1940 crée les Groupements professionnels coloniaux à caractère semi-public. Un Comité central des groupements professionnels coloniaux regroupe alors ceux concernant les productions industrielles, les productions minières, le commerce, le transport, le crédit, et le « Groupement professionnel et Comité d'organisation des productions agricoles et forestières coloniales » (GPCOPAFC). Ce groupement, divisé en 12 sections correspondant aux principaux produits coloniaux et ramifié dans les possessions, est chargé de recenser et de relier les entreprises (dont l'adhésion est obligatoire), d'organiser la profession, de préparer les directives de production et d'exportation, d'organiser le ravitaillement, de répartir les matières premières et la main d'œuvre, de proposer des réglementations concernant le conditionnement, la fiscalité, le régime du travail, les prix et les échanges, de mettre en place et de gérer collectivement des organismes de recherche et de propagande, etc. (84)

Mais, comme dans les autres secteurs de l'économie sous Vichy, le dirigisme l'emporte sur le corporatisme. À côté des apôtres du corporatisme ou du retour à la terre, ce sont aussi les théoriciens de l'économie dirigée des années 1930 et du Front populaire qui inspirent la politique économique du régime. Plus que l'ébauche d'une organisation professionnelle autonome, par leur organisation autoritaire et para-étatique, les Comités d'organisation sont les relais de l'administration, qui en nomme les responsables en favorisant la suprématie de la grande industrie et de la banque. Hauts fonctionnaires et agents du capitalisme financier, qui accèdent dès le début de la « Révolution nationale » aux commandes de l'action économique, s'emploient à la modernisation agricole et industrielle au moyen du dirigisme et de la planification. Cette suprématie et cette imbrication des milieux d'affaires et des grands commis, cette volonté modernisatrice de redéploiement au moyen d'une économie dirigée, est à présent bien connue sur le plan métropolitain depuis les travaux de Kuisel (85) et trouve son corollaire sur le plan colonial.

La pénurie et la situation difficile du transport incitent très vite les pouvoirs publics à l'intervention. Dès août 1940, l'État fait des avances aux importateurs métropolitains et achète même des denrées coloniales sur place dans l'attente d'un hypothétique transport vers la métropole, puis se pose le problème de la répartition. Dans les territoires coloniaux aussi bien qu'au secrétariat d'État, l'administration indispensable à la marche de l'économie, et affranchie des conseils représentatifs locaux et du contrôle parlementaire, accroît son emprise sur la vie économique. Les technocrates ont alors la possibilité de poursuivre plus avant les réformes seulement initiées sous le Front populaire. Certains, comme Peter, Devinat, Brevié, Barthes, avaient été aux postes de commande sous le Front populaire, ou avaient appelé à des réformes.

Si les intérêts privés acceptent une tutelle de l'État sans précédent, c'est qu'ils sont solidement encadrés par les groupements dont l'organisation pyramidale et centralisée musèle, au sein des professions, les intérêts particuliers. Paribas, Banque de l'Indochine, Banque de l'AOF, Banque de Madagascar, Société financière française et coloniale, Société financière du caoutchouc : les hommes issus de ces milieux financiers seront nommés à la tête des Groupements coloniaux et prêteront main forte aux hauts fonctionnaires dans la mise en œuvre de la modernisation.

Dans la France occupée d'avant novembre 1942, où règne le provisoire et l'esprit de revanche réactionnaire, où l'on gouverne depuis les hôtels d'une ville de province, où la menace d'une occupation de la zone libre ou des colonies par l'Allemagne est réelle, où les relations avec l'Empire se distendent, les « technocrates en chambre » (Catherine Coquery-Vidrovitch) et les hommes d'affaires de l'Empire se tournent pourtant vers l'avenir. Ils pressentent que l'ordre économique futur sera marqué par un essor de la production mais aussi de la compétition qui achèvera d'affaiblir la France et son Empire si l'on ne s'y prépare pas immédiatement (86).

Les projets élaborés au cours de la préparation du très innovant plan décennal d'équipement (1942-1951) (87), les débats menés dans les groupements, ainsi que quelques réalisations réellement concrétisées, montrent, selon Jacques Marseille, les contours d'une politique économique impériale novatrice qui sacrifie les secteurs traditionnels du capitalisme français au profit d'une stratégie de redéploiement, prônée notamment par les agents du capitalisme financier. De nombreuses voix dénoncent la stérilisation de l'Empire au profit de l'industrie cotonnière métropolitaine et l'industrialisation des colonies est à l'ordre du jour de façon bien plus précise qu'à la conférence de Brazzaville. Même si, en pratique, l'effort de l'État reste restreint jusqu'au FIDES de l'après-guerre, on questionne également le dogme de l'autonomie financière des colonies, et l'on affirme qu'en matière d'équipement l'aide de l'État ne saurait se limiter à autoriser les emprunts des colonies (comme au début des années 1930) mais qu'il doit lui-même financer les travaux d'intérêt impériaux, tel le symbolique transsaharien qui revient à l'ordre du jour (88).

#### *L'effort scientifique colonial de Vichy*

D'abord disposé à supprimer le CNRS (89) comme d'autres réalisations du Front populaire, le gouvernement maintiendra le Centre, confié au géologue Charles Jacob, avec une priorité à la recherche appliquée. Le CNRS met en œuvre, de concert avec

les Comités d'organisation professionnels de nombreux programmes de recherche industrielle (ces activités comptent pour les 3/4 de son budget de fonctionnement pendant l'occupation). Pour Jean-François Picard, les années de guerre voient l'essor des relations entre recherche et industrie. Parmi les recherches concernant l'Empire, citons le laboratoire des hautes tensions électriques qui met au point des électro-filtres pour les locomotives diesel du transsaharien, le laboratoire des matières grasses coloniales, les études sur la conservation des denrées coloniales ou sur l'utilisation de l'énergie thermique des mers en Côte d'Ivoire, etc. (90)

Comme leurs homologues métropolitains, les Groupements professionnels coloniaux vont initier des programmes de recherches et de nouveaux organismes. À l'intérieur du GPCOPAF, à l'exception des sections portant sur les cultures essentiellement indigènes (céréales, arachide, etc.), sur l'élevage et sur les pêcheries, présidées par des techniciens de l'administration, « tutrice des indigènes » (91), ce sont les dirigeants de grandes sociétés agricoles et forestières (souvent des holdings financiers dirigeant des plantations de caoutchouc en Malaisie et en Indochine) qui contrôlent la plupart des sections et sous-sections spécialisées par produits (92). Ces managers vont organiser les filières à l'image de celle du caoutchouc, la branche la plus moderne et concentrée : union des producteurs, quotas de production, effort de standardisation, taxes à la sortie des produits coloniaux (93) afin de dégager des moyens et gérer des organismes communs d'action commerciale et de recherche, etc. En 1936, en lien avec ses homologues néerlandais et britanniques, se créait en effet l'Institut français du caoutchouc (IFC). Dirigé par Langlois-Berthelot, l'IFC obtenait le concours de chimistes du Collège de France et créait un service de recherche. En 1940 l'IFC et l'Union des planteurs de caoutchouc d'Indochine fondaient l'Irci, Institut de recherches sur le caoutchouc d'Indochine.

Le pivot de cette organisation fut René Michaux (directeur des plantations de la Socfin en Malaisie, administrateur de la Société des plantations des terres rouges et du groupe Rivaud) qui préside la section du caoutchouc ainsi que la sous-section du palmier à huile du GPCOPAF. À la suite d'un voyage en Afrique occidentale, celui-ci est à l'origine de l'Irca, Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique en 1942. Michaux étendra le modèle d'organisation des hevéaculteurs à la filière palmier à huile (élargi, de façon accessoire dans un premier temps, aux autres oléagineux) : fin 1941, l'Irho, Institut de recherche sur les huiles et oléagineux, est créé à son initiative et constitue un laboratoire des matières grasses avec le CNRS. Des organismes professionnels de recherche appliquée se créent également pour les fruits et agrumes coloniaux (Ifac, début 1942) et le coton (dans le cadre de l'Union cotonnière de l'Empire français – Ucef – créée en 1940). En 1942, Michaux met sur pied une Union des instituts agricoles coloniaux afin de coordonner ces différents organismes.

L'administration se dessaisit alors d'une partie de la recherche agronomique au profit des intérêts privés. En juin 1942, le gouvernement général de l'AOF remet la station et le laboratoire de chimie de Bingerville (Côte d'Ivoire) à l'Irca, de La Me (Côte d'Ivoire) et Pobe (Dahomey) à l'Irho, de Bouaké (Côte d'Ivoire) et Kindia (Guinée) à l'Ucef. Ainsi on laisse les planteurs contrôler la recherche sur le palmier à huile en AOF, où l'on espère l'essor de la culture européenne, alors que les Africains sont les principaux

producteurs (94). Seuls quelques chercheurs ont le temps de rejoindre les stations outre-mer des instituts avant le débarquement allié en Algérie en novembre 1942, mais les Instituts renforceront néanmoins leur organisation en métropole. L'IFC, reconnu en 1943 comme une école privée d'enseignement technique, assure en particulier la formation d'« ingénieurs du caoutchouc ».

A la faveur du régime de Vichy, les grands dirigeants de sociétés de plantation, saisisent l'opportunité de contrôler et moderniser l'agriculture coloniale et de développer la recherche privée appliquée (jusqu' alors particulièrement faible dans l'Empire français comparativement aux cas britannique et néerlandais), en privilégiant les planteurs européens (95).

Bien que paraissant se reposer sur le dynamisme des intérêts privés en matière agronomique, les administrations coloniales prennent également des initiatives en matière scientifique. La contribution du département des colonies au plan décennal d'équipement prévoit 57 millions alloués aux recherches scientifiques dans les colonies proprement dites, dont 45 pour l'AOF, territoire essentiel au ravitaillement de la métropole (96). Sous l'impulsion de Fernand Blondel (97), président du Comité d'organisation et Groupement des productions minières coloniales, et du gouverneur général Boisson, la cartographie et la prospection géologiques de l'AOF se développent. C'est encore un autre scientifique, Paul Budker, assistant de Gruvel au laboratoire des pêches coloniales du Muséum qui est désigné comme président de la section des pêcheries au GPCOPAF (98). Vers 1941 et 1942 un service scientifique est créé par Decary à Madagascar, tandis que l'enseignement scientifique prend une nouvelle ampleur en Indochine avec la création par Albert Charton (alors directeur de l'Instruction publique en Indochine) de l'École supérieure des sciences dans une université de Hanoi revivifiée (en réponse notamment à l'occupation japonaise) (99), et que l'Ifan, créé à Dakar en 1936 (par ce même Charton) pour les recherches en sciences humaines et naturelles, renforce son organisation, au moment où le Reich envisage l'envoi de scientifiques allemands dans les colonies françaises (100).

Visée à long terme des « technocrates d'Empire » incluant l'effort scientifique dans leurs projets dirigistes, souci d'accroître et moderniser les productions coloniales, souci d'occuper le terrain scientifique pour barrer la route aux demandes pressantes de missions allemandes outre-mer, telles furent sans doute également les motifs qui incitèrent le secrétariat d'État aux colonies à se doter d'un organisme de recherches scientifiques.

#### *Du Service des recherches scientifiques à l'Orsc*

Durant l'été 1941, en effet, à la suite de démarches du groupe de chercheurs du Muséum qui avait fondé l'ACSC en 1937 (101), René Jeannel est appelé à la direction d'un service des recherches scientifiques, au secrétariat d'État aux colonies.

L'expérience proprement coloniale de Jeannel était limitée, car il n'avait effectué de missions outre-mer qu'en Afrique orientale en 1912-1913 avec Alluaud et en 1932-1933 avec Arambourg et Chappuis, ou à bord du Bougainville en Antarctique (102). Il ne connaissait donc que peu les colonies et les coloniaux français, et n'avait pas participé au mouvement pour l'institutionnalisation des recherches coloniales. En revanche,

depuis sa participation appréciée à l'expédition « Antarctique » du Bougainville, en 1938-1939, Jeannel disposait d'appuis dans la Marine, qui prend le contrôle du département des colonies (103).

Âgé de soixante deux ans et titulaire de la chaire d'entomologie du Muséum depuis 1931, il était très attaché au style de recherche naturaliste incarné par cet établissement. En 1935, il avait déployé une activité intense pour le tricentenaire du Muséum dont il brigait la direction. Ses liens personnels étroits avec Urbain, Arambourg, Humbert et Heim « *le plaçaient au centre d'un groupe qui rêvait d'un renouveau du Muséum, après sa demi-éclipse du début du siècle* » (104). En somme, par l'intermédiaire de Jeannel, ce sont les naturalistes du Muséum, mais sans Chevalier jugé trop âgé et acariâtre, qui sont aux commandes.

... Aux commandes d'un organisme, plein de promesses certes (105), mais qui n'est encore guère plus qu'un papier à en-tête. Ce modeste service prend le titre de « *direction des recherches scientifiques* » (106), rattachée à l'inspection-conseil de l'Instruction publique des colonies. Trois personnes y sont d'abord affectées avec Jeannel (107). Ce service reprend la gestion des « *fonds de concours* » des colonies, que la commission « *Lacroix* » répartissait avant guerre, et qui finançaient notamment les chaires d'agronomie et des pêches coloniales du Muséum.

Jeannel n'ayant qu'un rôle de chargé de mission, il ne peut officiellement régler des subventions ou des salaires. Il fait appel à Martelli, directeur de Colonies-sciences, en sommeil depuis l'entrée en guerre, mais qui servira de caisse, alimentée par des versements du ministère, permettant de rémunérer le personnel, régler certaines dépenses de fonctionnement et verser des subventions sans complications administratives. Colonies-sciences est également rétribuée pour un travail de documentation, et doit permettre, officieusement, d'assurer des relations scientifiques avec l'Afrique du Nord qui ne dépend pas du secrétariat d'État (108).

Étant donné l'existence de deux comptabilités et le caractère discrétionnaire de l'attribution des subventions, il est difficile d'évaluer la masse financière qui est distribuée par Jeannel en 1942 : sans doute entre un et deux millions de francs (109). En janvier 1942, Jeannel obtient la création pour Paul Vayssièrre d'une chaire d'entomologie coloniale sur le fonds de concours. Trois stagiaires y sont très vite formés pour lutter contre les acridiens au Niger.

Le Muséum est placé au centre du dispositif, et il est certain que Jeannel comptait sur sa nouvelle fonction pour favoriser sa renaissance. Il est alors question de lui rattacher l'Institut scientifique chérifien, d'y développer les services agronomiques coloniaux (110). Outre les subventions aux deux autres chaires coloniales du Muséum et les dépenses de fonctionnement et d'installation rue Oudinot, désertée par le secrétariat d'État, les premières subventions (au demeurant minimales) vont aux amis du Muséum (mission Nouvel en AOF, laboratoires d'Urbain, Vayssièrre, Humbert) (111).

Fort de la bienveillance de l'amiral Platon, Jeannel ambitionne la création d'un organisme autonome de recherches scientifiques coloniales. Dès la fin 1941, Jacob s'inquiète alors des atteintes à la mission de coordination unifiée du CNRS en germe dans différents départements (agriculture, santé publique, colonies) : « *L'esprit de corps, au mauvais sens du terme, ne conseille-t-il point d'avoir dans chaque ministère, dans chaque caste*

(...) un appareil administratif complet, un service central de recherche interposé ? » (112). Après avoir vainement tenté de dissuader l'amiral Platon, Jacob écrit à Darlan en mars 1942, lui demandant de confirmer la mission du CNRS, « dans tous les domaines de connaissance (...), de provoquer, de coordonner et d'encourager les recherches de sciences pures et appliquées » (113). « Il faudrait que ne s'individualisent pas trop les directions de recherches existant ailleurs, et surtout que n'en naissent pas de nouvelles indépendantes, par exemple au ministère des colonies (...) c'est essentiel si l'on veut sortir des désordres du passé. Le centre est parfaitement outillé pour assurer toutes les liaisons nécessaires et aider, en particulier, l'effort colonial » (114). Darlan tranchera en faveur du CNRS dans une circulaire du 16 mars : « aucun centre de recherche ou organisme similaire dépendant directement ou indirectement de vos services ne pourra être créé sans mon autorisation préalable », écrit-il aux membres du gouvernement (115).

Mais, avec la reprise de la recherche agronomique par le département de l'agriculture, la création de l'Institut national d'hygiène par celui de la Famille et la Santé et de différents instituts par les Comités d'organisation (tels les instituts créés par les Groupements coloniaux, l'Institut français du pétrole, l'Institut de recherches sidérurgiques), et bientôt celle de l'Orsc, de nombreux secteurs de recherches échappent au CNRS autour de 1942. Jean-François Picard attribue cette multiplication au passage en avril d'une ligne technocratique à un gouvernement Laval plus politique, mais il convient également d'invoquer plus prosaïquement le facteur temps de maturation (c'est particulièrement clair dans le cas des instituts des Comités d'organisation) (116).

Jules Brevié, qui succède à Platon est d'ailleurs le type même du technicien. Il est en effet le premier ministre des Colonies à avoir passé toute sa carrière comme administrateur outre-mer. Clôurant sa carrière africaine comme gouverneur général de l'AOF, il avait créé l'Ifan en 1936, à l'initiative de son directeur de l'Enseignement Albert Charton, avant que le Front populaire ne lui confie l'Indochine. Favorable au projet de Jeannel, et désireux d'aboutir rapidement, Brevié institue le 10 juin une commission « chargée d'étudier et de présenter dans un délai de 2 mois, un projet en vue d'organiser près du secrétariat d'État aux colonies un service des recherches scientifiques coloniales » dont Jeannel est le rapporteur<sup>17</sup>.

A la commission qui se réunit le 7 juillet, Jacob présente le projet détaillé d'une section coloniale au sein du CNRS, à laquelle il octroie une large autonomie. A la perspective de créer un « état-major » de plus, il oppose celle de former des « travailleurs réels ». Faisant écho à la terminologie impériale chère au régime, Jacob s'interroge : « Le plan sera-t-il cohérent, sera-t-il impérial ? », soulignant ainsi la question des possessions nord-africaines, non rattachées au ministère des Colonies, et les seules, avec l'AOF, avec lesquelles les relations économiques soient encore soutenues (118). De son côté, Jeannel préconise « la création d'un organisme autonome, avec budget propre et responsabilité civile, qui travaillera en liaison étroite avec le CNRS, mais qui aura le monopole de l'activité scientifique dans les colonies », Afrique du Nord comprise (119).

Malgré les démarches de Jacob auprès de Brevié, Jeannel est chargé de la rédaction d'un projet de loi (120). Tandis que ce projet de Centre colonial de la recherche scientifique fait la navette entre les départements, Jacob et Jeannel multiplient les contacts avec l'Afrique du Nord pour s'y positionner en coordinateur des recherches.

Jacob y effectue même un voyage, mais le débarquement allié du 8 novembre interrompt la course (121).

Il est coutumier d'invoquer l'argument du particularisme épistémologique de la science tropicale pour justifier l'individualisation de l'Orstom qui a longtemps dû légitimer son existence face au CNRS. Cela reviendrait à négliger, au nom d'une histoire officielle, les enjeux plus précis de la création de l'Orsc en 1942-1943. Tentons plutôt de les éclairer.

L'opposition de Jacob n'est pas le signe d'un manque d'intérêt pour la science coloniale, puisqu'il dirigea le service géologique de l'Indochine de 1918 à 1922 et fut membre de Colonies-sciences dès 1926. Sa position prolonge la stratégie de cette association qui s'était tournée, dès la fin des années 1920, vers l'Instruction publique, afin de promouvoir « une vraie science pour l'Empire » face à l'axe technique dominant au ministère des Colonies. C'est la rencontre de cette stratégie avec le mouvement d'organisation mené par Jean Perrin qui avait conduit en 1937 au CFOM auprès du CSRS, rattachant la science coloniale à l'organisation de la science métropolitaine (122). Contrairement aux affirmations qui viendront rétrospectivement justifier un organisme autonome (123), en 1942-43, c'est Jacob qui représente la continuité la plus forte avec les premiers pas des années 1930 (même si la tension entre les deux solutions est plus que latente avec la résolution finale du congrès de 1931 ou la création d'un bref service scientifique au ministère des Colonies en 1937). Entre le congrès de 1937 et l'Orsc, c'est l'intervention active d'un groupe de naturalistes du Muséum, s'appuyant sur une tendance naturelle à toute administration, qui provoque une telle organisation au ministère des Colonies. Ajoutons que cette organisation renforce le poids du Muséum, alors que cet établissement est minoritaire au CNRS, dominé pour la biologie par les professeurs de la Sorbonne, tels Grassé, véritable ennemi de Jeannel et du Muséum (124).

Dans sa conférence (125) au Muséum de mai 1943, Jeannel a essayé de théoriser la spécificité des sciences coloniales. « *La question se pose ici de savoir si cette création d'un Office colonial était indispensable alors qu'il existait déjà un CNRS en France. D'après discussions se sont élevées au sujet de l'Orsc, et en ont malheureusement retardé le fonctionnement. On a voulu prétendre que la création de cet office était inutile, qu'elle était en tout cas une dispersion d'efforts qu'il aurait mieux valu concentrer sur un seul organisme. Il est facile portant de constater qu'il n'en est rien. Ce n'est pas une dispersion des efforts que de laisser les colonies avec leurs ressources financières propres, organiser elles-mêmes la recherche scientifique dont elles ont besoin. Ce n'est pas une dispersion non plus parce que les objets de la recherche scientifique sont le plus souvent très différents dans les colonies et dans la métropole. Ce n'est pas une dispersion d'efforts non plus parce que l'Office colonial ne doit créer des laboratoires qu'à la colonie, et nullement dans la métropole. Si les buts et les moyens de l'Office colonial et du CNRS sont ainsi bien tranchés, il n'en reste pas moins nécessaire qu'une liaison étroite s'établisse entre les deux organismes.* » Jeannel explique que c'est réalisé à travers les statuts de l'Orsc : le directeur du CNRS est président de droit du conseil d'administration de l'Orsc. Et de se plaindre : « *Le libéralisme de cette*

*disposition, qui marque le plus sincère désir de collaboration intime, n'aurait-il pas dû désarmer le principal adversaire de l'Orsc ? »*

Jeannel donne ensuite des exemples sur la différence des objets scientifiques en métropole et dans les colonies : pour les sciences physiques (matière inanimée), comme la géographie physique, la géologie, la météorologie, Jeannel reconnaît qu'il n'y a pas de recherches proprement coloniales et de recherches métropolitaines. Mais les problèmes sont tout différents pour les sciences biologiques (matière vivante) : « *Rien de commun entre la médecine métropolitaine, médecine de cabinet, et la médecine coloniale, d'action surtout sociale, avec ses méthodes de prospection indigène, qui seraient intolérables en France. L'ethnologue métropolitain étudie les races humaines dans leurs caractères, leurs habitudes primitives ; il accumule des documents historiques, des objets utilisés ; il scrute le passé des populations, et tend à enrichir les musées. L'ethnologue colonial au contraire est bien plus préoccupé du "devenir" des indigènes, qu'il envisage dans leurs rapports avec la civilisation européenne. En ce qui concerne les sciences agronomiques enfin, les chercheurs coloniaux ont à faire avec des plantes tout autres que celles de la France ou de l'Afrique du Nord ; les méthodes de culture sont différentes, de même le climat, l'évolution des sols ; tous les problèmes se présentent de façon particulière, et sont bien plus complexes. Tout justifie encore qu'il faille aux colonies un corps de chercheurs autrement spécialisés que ceux de la métropole* ». L'argumentation s'avérera par la suite particulièrement légère.

Sans attendre la signature du projet de loi qui piétine, Brevié crée l'Orsc par un arrêté du 19 novembre 1942 et lui alloue dix millions pour 1943. Jacob en dirige le CA. Si l'opinion initiale du secrétaire d'État était de « *créer des organismes aux colonies* » en évitant d'alourdir la structure centrale, la rupture des relations avec l'Empire restreint le champ d'action effectif de l'Office à la métropole. L'Orsc doit donc « *se réduire à une activité provisoire du même ordre que celle que les Allemands ont déployée après 1918* », c'est-à-dire, expose Jeannel, « *se préparer pour le jour où il sera donné à la France d'exercer une action directe dans ses colonies* ». Les axes proposés par le directeur sont dès lors le développement de disciplines « en retard », et un travail d'étude de questions techniques scientifiques et organisationnelles (126).

Jeannel propose en effet dès le 29 décembre de mettre l'accent sur la formation de chercheurs dans quelques disciplines particulièrement déficitaires telles la génétique, la pédologie et la mycologie. Rien de concret ne sera fait en génétique. Des laboratoires sont créés au Muséum début 1943 pour la mycologie coloniale (R. Heim) et la pédologie (Erhart, premier chargé de recherches recruté par l'Orsc) afin d'y placer des chercheurs sous contrat et d'y former des stagiaires (127). Mais rien ou presque ne pourra réellement se mettre en place : l'argent ne vient pas assez vite, Erhart entre en désaccord avec Jeannel et démissionne en juin 1943, et Heim, engagé dans la résistance, est arrêté et déporté en août (128).

Parmi les premières questions mises à l'étude figurent : la conservation des sols (mise à l'ordre du jour au sein des Groupements coloniaux à l'initiative de Michaux), la mortalité infantile et le relèvement démographique (premier pas vers les sciences médicales qui évite d'empiéter sur l'institut Pasteur et les services de santé). La question

du statut des chercheurs est également mise à l'étude, ainsi que la création d'instituts de recherche pour l'agriculture, les forêts et les pêches.

L'Orsc ne dépense finalement que 3,6 millions en 1943, dont plus de deux sont des subventions à des organismes ou chercheurs. En somme l'Office de 1943 est essentiellement une caisse. Jeannel ne parvient pas encore à impulser de nouvelles directions de formation et de recherche, sans doute à la fois du fait de blocages administratifs et par manque d'appuis dans la communauté scientifique. Déplorant la situation illégale (l'Orsc n'a pas d'existence légale en dehors du Département puisqu'il ne résulte que d'un arrêté) et les lourdeurs de fonctionnement qui en résultent, Jeannel se plaint de l'hostilité de Jacob qu'il accuse d'être à l'origine du blocage du projet de loi, de celle de l'Institut Pasteur, de la direction de l'agriculture et des instituts des Groupements professionnels, jaloux de leur autonomie. Il démissionne vers octobre 1943 (129).

#### *L'Orsc de Combes, de 1943 à la Libération*

Étrangement (!), la situation se débloque alors. La loi du 11 octobre 1943 officialise l'Orsc (130). Il est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, son CA reste présidé par le directeur du CNRS. Le ministre des Colonies, Bléhaut, pour marquer la fin des hostilités avec le CNRS, rencontre Jacob, lui demandant de lui proposer un successeur à Jeannel. Sur l'avis de Georges Dupont, son adjoint, Jacob choisit Combes (131).

Spécialiste de biochimie et professeur de physiologie végétale à la Sorbonne depuis 1932, Raoul Combes dirige le laboratoire de biologie de la station du froid à Bellevue, et étudie notamment la conservation des aliments. Ce laboratoire avait été créé fin 1942 par le CNRS à Bellevue et le Comité d'organisation des exploitations frigorifiques, dont Dupont préside la commission scientifique (132). Bien introduit au CNRS, en meilleurs termes avec un certain nombre d'universitaires que Jeannel, Combes trouvera plus aisément les soutiens nécessaires à ses projets.

Bien que ne possédant aucune expérience outre-mer, Combes est néanmoins compétent en botanique tropicale. Dès 1912, il était chargé de cours de botanique appliquée à l'École de Nogent. En 1921, il devenait chef de travaux de physiologie végétale à la Sorbonne et dirigeait la maîtrise de conférence de botanique coloniale. De plus, Combes fut un administrateur de la première heure de Colonies-sciences. La lecture de ses rapports d'activité de l'Orsc (puis de l'Orsom), montre en effet qu'il a suivi de très près les débats de cette association sur la nécessité et les modalités de l'organisation de la science coloniale. On note une forte présence de membres de Colonies-sciences dans les commissions et à la tête de l'Orsc : Cayla, ami de longue date de Combes reste conseiller technique à la tête du service d'agronomie ; Brumpt, Chevalier, Maublanc, Rivet, Roubaud, Vayssièrè siègeront dans les commissions (133).

Décidé alors que le régime de Vichy est presque entièrement coupé de son empire le budget de 1944 traduit néanmoins une volonté de renforcer l'Office : 17,5 millions contre 10 millions de francs en 1943, dont seulement 3,6 avaient été dépensés

Une note du secrétaire d'État Bléhaut, du 16 novembre 1943, indique la politique à suivre : « *orienter, coordonner et contrôler les recherches scientifiques aux colonies* », mettre « *la science au service des colonies* ». Sa compétence s'étend à la recherche

métropolitaine intéressant les colonies. Dans un premier temps, l'Orsc devra concentrer ses moyens limités « *aux recherches intéressant la production agricole (au sens large), notamment la production agricole indigène* ». De plus la priorité de l'Office est de « *former des chercheurs ; et pour cela, leur assurer une formation, un statut, des garanties de stabilité* » (134).

En recevant les comptes rendus des deux premiers CA, Bléhaut décernera un *satisfecit* à Combes pour s'en être tenu à l'orientation fixée, en insistant une nouvelle fois : « *C'est bien en effet dans le domaine de la production agricole, tout d'abord, qu'il faut voir le domaine privilégié des recherches scientifiques dans les colonies* » (135).

L'orientation agricole de l'Office, surréaliste vu le contexte, reflète une fois de plus un regard tourné vers l'avenir et la volonté de renforcer les recherches publiques sur les cultures indigènes, à côté des instituts privés. La prise de contrôle de la recherche agronomique au détriment de la direction des affaires économiques à laquelle est rattachée la section technique de l'agriculture tropicale, s'explique par la désorganisation de cette section, mais les agronomes se ressaisiront...

Conformément aux directives, et en continuité avec les tentatives encore limitées de Jeannel, la priorité sera donnée à la formation. Dès sa prise de fonction, Combes sollicite l'aide d'universitaires et d'agronomes pour mettre en place rapidement des centres d'enseignement « sans mur ». Il estime que « *les questions de génétique sont au premier plan des préoccupations de l'Office* » et contacte les rares spécialistes français : Félicien Bœuf (professeur à l'Institut agronomique au terme d'une carrière consacrée à l'amélioration des blés en Tunisie), Teissier (ENS et Faculté des sciences), Simonet (des Établissements Vilmorin), Bustaret (laboratoire de génétique du CNRA), etc. Une « *sous-commission de génétique pour l'organisation de l'enseignement pratique* » est réunie dès le 2 décembre 1943 (136).

Combes reprend aussi la réflexion engagée par Jeannel sur la création d'un cadre de chercheurs coloniaux.

Concernant la fonction de caisse de répartition que joue encore l'Office, l'improvisation et le bon vouloir du directeur cèdent la place à une commission de spécialistes : on en revient à un fonctionnement collégial analogue à celui de la commission « Lacroix » mise en sommeil au début du régime. La commission voit en outre l'irruption de spécialistes métropolitains choisis pour leur compétence disciplinaire sans s'inquiéter de leur ignorance des questions spécifiquement coloniales (137).

Malgré le rattachement au ministère des Colonies et l'orientation agricole, Combes, de concert avec Jacob, amorce donc un nouveau rapprochement avec la science française, et notamment avec l'Université. La direction des recherches coloniales échappe ainsi au Muséum (138).

### **L'Orsc à la libération**

La France Libre, bien que n'ayant rien mis en place, s'est préoccupée des recherches coloniales. Arrivé à Alger fin 1943, Laugier dirige le CNRS gaullien, et envisage de créer un « Comité consultatif des recherches de la France d'outre-mer auprès du CNRS » dans la lignée du CFOM (139). En août 1944, il charge le physicien Liandrat d'une mission à Madagascar en vue de « *rassembler les éléments d'information pour servir à l'éla-*

boration ultérieure d'un projet d'organisation de la recherche scientifique dans l'Empire colonial français ». Mais ayant appris l'existence de l'Orsc, Liandrat ne formule pas un nouveau projet et se contente de quelques propositions, insistant lui aussi sur la formation et le recrutement (140).

#### *La continuité administrative*

Peut avant la libération de Paris, une ordonnance du gouvernement provisoire d'Alger affirme la nullité des actes juridiques du régime de Vichy, dont la loi d'octobre 1943 créant l'Orsc. Malgré tout, l'Orsc continue à fonctionner, comme d'ailleurs le CNRS, avec les mêmes structures. Le directeur du CNRS est changé, mais celui de l'Orsc reste le même : Combes ne sera remplacé qu'en 1956. Il avait d'ailleurs pris la précaution de consulter la résistance avant d'accepter ce poste (141). La correspondance de la direction de l'Orsc marque à peine un temps d'arrêt aux lendemains de la libération de Paris à la fin d'août 1944, sans allusion aux « événements ».

Dès la fin septembre (142) 1944, Combes demande une ordonnance officielle pour que le ministère des Finances puisse assurer le paiement des dépenses de l'Orsc. Ce sera fait par l'ordonnance du 24 novembre 1944, qui remettra en vigueur provisoirement la loi d'octobre 1943, jusqu'à une éventuelle réorganisation (143). Le budget pour 1944, voté sous Vichy, continuera à être exécuté.

Le directeur du CNRS continue à présider le CA de l'Orsc. La seule modification de sa composition surviendra au début 1945, quand le représentant des Groupements professionnels coloniaux (dissous après la libération) est remplacé par le directeur de l'agriculture au ministère des Colonies. Il y avait trois membres nommés en 1943 au titre de personnalités scientifiques : Trefouël (directeur de l'institut Pasteur), Urbain (directeur du Muséum) et Gruet (administrateur de sociétés coloniales) : ils sont renommés pour deux ans en octobre 1945. Le deuxième CA (numérotation officielle) s'était réuni le 1<sup>er</sup> juin 1944. Le troisième CA se réunit à une échéance normale, le 12 décembre 1944, à la demande (144) de Joliot, nouveau directeur du CNRS.

La commission des subventions, instance éminemment sensible puisqu'elle est chargée de proposer la répartition des différentes demandes de bourses ou d'aides financières (145), qui regroupe les « mandarins » des diverses disciplines concernées, garde la même composition : Labouret, Maurain, Brumpt, Chevalier, Jeannel, Bertrand, Genissieu, Demolon et Bressou. Une seule adjonction à l'automne 1944 : Jacob (146), l'ancien directeur du CNRS sous Vichy, qui avait repris son poste à l'Université de Paris. Rivet remplacera Labouret pour les sciences sociales en avril 1945.

#### *La continuité et l'essor des activités*

Lors de la réunion du CA (147) du 12 décembre 1944, Combes présente l'activité de l'Orsc de juin à décembre 1944 : les 3 sections techniques (agronomie, chimie, applications industrielles) ont continué à fonctionner, leur travail étant facilité par le rétablissement des communications scientifiques avec la Grande-Bretagne. Le service de documentation a établi plusieurs répertoires, et a « poursuivi » l'enquête sur le fonctionnement de la recherche scientifique coloniale dans les autres pays. Les recherches en chimie des plantes médicinales et tropicales ont avancé, tandis que la section d'études

humaines (préfiguration d'une véritable section technique pour les sciences humaines dans les colonies), la commission de la protection du bois contre les termites, la sous-commission sur l'hydrolyse des bois coloniaux, ont poursuivi leurs activités, et que l'organisation des enseignements n'a pas été ralentie. Seul le supplément colonial au bulletin analytique du CNRS semble avoir pris du retard, en raison du nombre insuffisant des notices parvenues à l'Orsc du fait des « événements »...

Le budget prévisionnel de l'Orsc pour 1945, adopté lors de ce CA, est de 22 millions. Avec 11 millions sur 22 (contre 1 sur 17,5 en 1944, zéro sur 3, 6 en 1943 et presque rien avant la guerre (148)), la participation de l'État à la recherche coloniale atteint, aussi bien en comparaison des contributions des colonies qu'en valeur absolue, un niveau inégalé. Pourtant ce budget, et surtout la participation de l'État (prévue à 20 millions) est en baisse par rapport aux prévisions. La conjoncture agitée a pesé pour cette réduction, ainsi que le flou juridique de l'Orsc ; cependant, deux autres raisons semblent motiver cette réduction. Les responsables du ministère des Colonies sont profondément divisés sur la place de l'Orsc dans la recherche coloniale, et l'avenir de l'Office est soumis à des pressions contradictoires. Pendant l'été 1945, la direction des affaires économiques et celle du plan (Saller), essaieront (149), sous prétexte d'économies, de faire supprimer toute contribution des colonies au budget de l'Orsc pour 1946. Combes se défendra en disant qu'une telle contribution obligatoire était rendue légale par la loi d'octobre 1943, et qu'elle ne pouvait donc pas être supprimée. Elle continuera donc. Enfin, il faudra encore attendre quelques années pour que la politique coloniale change, et que l'État accepte d'investir massivement dans les colonies (par le Fides). Dès 1946, le budget s'élève à 63,4 millions et à 72,6 en 1947. En outre, à partir de 1946, les dépenses d'investissement de l'Orsc en métropole et des centres outre-mer sont intégralement pris en charge par le Fides (Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer).

Dans ce contexte d'expansion, l'activité de l'Orsc s'articule autour de trois axes : la formation, la mise en place d'un cadre pour les chercheurs et l'implantation de centres outre-mer.

1) L'organisation de la formation de chercheurs était presque, à la fin du régime de Vichy isolé de son Empire, le seul objectif que Combes pouvait atteindre rapidement. A la Libération, l'avance prise dans ce domaine sera un atout pour légitimer l'Office à nouveau contesté. De 1944 à 1947, dix enseignements « sans murs » sont créés, grâce au concours de nombreux chercheurs (150). Le recrutement se fait au niveau de la licence ou en fin d'études d'ingénieur. La première année se déroule en métropole et la deuxième en stage outre-mer. Les élèves pouvaient bénéficier d'une bourse contre un engagement de six ans. En 1947, l'Office compte donc 48 diplômés (151). En 1951, ce chiffre s'élève à 157, et à 236 en 1955 (152).

Les premiers enseignements créés correspondent à des disciplines peu institutionnalisées ou enseignées en France : la génétique (enseignée à partir de juillet 1944), la pédologie (octobre 1944) (153), l'entomologie agricole (novembre 1944) et la phytopathologie (début 1945) .

Première mise en place, la formation de génétique se crée sur un terrain totalement vierge et fait figure de précurseur en France où la première chaire de génétique dans

une faculté scientifique ne fut créée qu'en 1945 (154). Dès juillet 1944, 12 stagiaires (6 boursiers de l'inspection générale de l'agriculture, 3 boursiers de l'Orsc, un de l'Irho, un de l'Ifac et un de l'Institut du caoutchouc) débute l'enseignement, qui comporte un cours de cytologie (3 mois) animé par Eichorn à la Sorbonne, un cours de génétique statistique (2 mois) dirigé par Teissier à l'École normale, et un stage d'amélioration des plantes de sept mois au CNRSA ou aux Etablissements Vilmorin. Une seconde année se déroule au Maroc. De 1944 à 1951, 46 élèves sont ainsi admis (et 36 terminent les deux années), fournissant les généticiens des instituts et des services agricoles coloniaux (155).

On a donc créé de toute pièce les enseignements dans les disciplines pour lesquelles le manque de spécialistes était le plus cruellement ressenti. La formation joue donc un rôle dans l'effort en direction de certains domaines à développer, dans les choix de développement de la science coloniale, et constitue un élément essentiel d'une politique scientifique coloniale. Dans ce domaine, l'Orstom se vante à juste titre d'avoir préfiguré ce qui allait devenir le troisième cycle ; mieux, à une époque où le CNRS de Teissier reste timide sur ce point, il préfigure la politique des bourses DGRST créées en vue du développement de disciplines bien ciblées.

2) Avoir des chercheurs coloniaux de qualité est une chose, et les centres d'enseignement sont là pour cela. Mais les attirer vers les carrières scientifiques outre-mer en est une autre. D'où l'insistance, depuis le début des années 1930, de la part des chercheurs impliqués dans la colonisation, pour qu'un statut avantageux détourne les jeunes chercheurs des carrières métropolitaines. C'est autant une revendication professionnelle des chercheurs coloniaux qu'une condition obligée pour la « professionnalisation » et la qualité de la recherche coloniale.

Dans l'esprit de Combes, la sécurité des carrières ne garantit pas seulement un bon niveau de recrutement, mais aussi une continuité des programmes. De plus la fonctionnarisation d'un corps de chercheurs coloniaux est perçue comme un outil puissant de la coordination des recherches. Avant la guerre, les antagonismes et les rivalités existant entre les institutions et les laboratoires coloniaux rendaient toute coordination illusoire. A présent, une gestion centralisée des carrières pourrait permettre de répartir les chercheurs « *de façon à pouvoir donner le maximum de résultats, cette répartition devant être basée sur le plan d'ensemble de la recherche dans l'Empire* » (156). Avec des chercheurs formés, affectés et promus comme les pions d'un « plan d'ensemble », un autre instrument d'une direction de la science était mis sur pied. Pour diriger la science, on allait à présent disposer de chercheurs « maison » plutôt que de composer avec les savants individualistes d'antan.

Une fois le fonctionnement administratif de l'Orsc assuré, une fois les premiers centres d'enseignement en route, la question du statut des chercheurs coloniaux devient l'objectif prioritaire. Le quatrième CA, réuni le 30 avril 1945, se consacrera entièrement à la mise au point des projets de décrets (157), qui seront publiés le 20 juin 1945. Les chercheurs coloniaux seront les premiers chercheurs fonctionnaires, si l'on met à part les météorologues et les géologues, directement liés aux services techniques. Travailler outre-mer leur assurera de nombreux avantages de salaires et de carrière sur leurs collègues des laboratoires métropolitains.

3) Le troisième axe de la politique suivie dans les premières années est la création de centres de recherche outre-mer. Le cinquième CA de l'Orsc (158), qui se tient le 30 mai 1945, un mois seulement après celui qui a finalisé les projets de statut des chercheurs coloniaux, y est principalement consacré. De 1945 à 1955, l'Orsc établit treize centres, grâce à deux milliards et demi d'investissements permis par le Fides (159).

La question de la création d'organismes scientifiques dans les colonies ne date pas de 1945. Elle est sous-jacente dans la mission scientifique de l'Indochine au début du siècle, puis dans la brève existence de l'Institut scientifique de Saigon (créé par Sarraut et Chevalier en 1918 et supprimé en 1925). Si un ensemble de stations astrophysiques, agronomiques et d'Instituts Pasteur existent, la recherche localisée outre-mer reste squelettique, comme les enquêtes du CFOM (160) l'ont montré au moment où l'on préparait la mobilisation scientifique des colonies. Seules l'Algérie, le Maroc, et l'Indochine ont des centres scientifiques consistants. En AOF, l'Ifan, créé en 1936, ne fonctionne qu'avec l'arrivée de Théodore Monod en 1938, et n'étend ses activités que dans les années 1940. Mais, nombre de « vieux » chercheurs coloniaux ne voient pas au-delà de la création d'annexes des laboratoires métropolitains. Au moment de la mise en place du CFOM, Perrin, comme l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux font de la création de centres outre-mer leur principal objectif.

Cette orientation n'a pu être mise en œuvre faute de temps, en raison de la situation de guerre et de la volonté politique défaillante du ministère des Colonies. Si presque tout reste à faire en 1945, malgré l'action de quelques franc-tireurs tels Albert Charton, c'est encore le fait de la fameuse autonomie financière des colonies, mais aussi d'une forte pression centralisatrice des mandarins parisiens, qui ne cessent de préconiser le partage du travail entre, aux colonies, l'observation et la collecte, et, en métropole, l'étude approfondie des matériaux et des données et la synthèse (161).

Avec les moyens du Fides et la montée de jeunes chercheurs tels Monod qui valorisent le travail de « terrain », ce qui sera le véritable credo des Orstomiens (162), l'après-guerre voit l'essor rapide des institutions locales de recherches, rattachées à l'Ifan, aux instituts spécialisés, et à l'Orsc. La période d'isolement et de sécession d'avec la France de Vichy aura sans doute également joué un rôle déclencheur.

Le premier projet en propre de l'Orsc est la création d'un Centre intercolonial de biologie tropicale. Il assurera d'une part la deuxième année de formation des centres d'enseignement, sur le terrain, en milieu tropical. D'autres part, il comportera des laboratoires dans plusieurs disciplines. Le lieu a déjà été choisi : en basse Côte d'Ivoire, en zone humide (163). A l'origine, un jumelage était envisagé avec le laboratoire que le professeur P.-P. Grassé (164) voulait construire en milieu tropical, pour remplacer son laboratoire d'évolution des êtres organisés, détruit en France pendant la guerre. La vocation de ce centre était « impériale », avec comme modèles le centre de Buitenzorg à Java et l'*Imperial Center for Tropical Agriculture* à Trinidad. Le centre verra effectivement le jour en 1947, à Adiopodoumé, sous le nom d'Institut intercolonial de recherche scientifique (IIRS, puis Idert).

Le deuxième projet est la création d'instituts de recherche, regroupant plusieurs laboratoires disciplinaires, dans différentes colonies, Madagascar et la Nouvelle-Calédonie notamment. En AOF, l'intention de l'Orsc est de s'appuyer sur l'existence de l'Ifan (165),

en le transformant en établissement autonome (il était sous la seule tutelle du gouverneur général de l'AOF, source d'instabilité selon l'Orsc), dotée de la personnalité civile, avec un élargissement de ses activités à d'autres disciplines. L'Orsc entendait devenir partie prenante (voir contrôler) l'Ifan. Typiquement un tel institut devait, en principe, avoir une telle autonomie (166), et être financé pour moitié par le gouvernement local, et pour moitié par l'État, via l'Orsc, en ce qui concerne son fonctionnement, et par le Fides pour les investissements et l'équipement.

Troisième projet, la création de « services de la recherche scientifique » dans les diverses colonies, à vocation plus administrative et technique.

Pour mettre en place ces projets, plusieurs missions sont envoyées sur place, la principale étant celle de Nizery, secrétaire général de l'Orsc, accompagné partiellement par Grassé et par Coulomb (167). Nizery rend compte de sa mission lors du sixième CA (168) de l'Orsc le 15 septembre 1945. Il a réussi à jeter les bases de l'Institut de recherches scientifiques de Madagascar (IRSM), et, lors d'une escale imprévue en AEF, de l'Institut d'études centrafricaines (IEC) (169). En AOF, il a mis sur les rails le Centre intertropical, et commencé les discussions sur l'Ifan avec le gouverneur général et Monod, sans que des difficultés soient, à ce stade, apparues.

De 1946 à 1955, la création de treize centres marquera une rapide expansion et ouvrira des débouchés, à de jeunes chercheurs du Muséum et de la Sorbonne. Trochain, ancien assistant de Chevalier dirigera l'IEC à Brazzaville. Millot, professeur à la Sorbonne et au Muséum, prendra la tête de l'IRSM, secondé par Paulian, ancien assistant de Jeannel (170). Ainsi se tisse dans les premières années de l'Orsc une liaison étroite entre la recherche tropicale et métropolitaine, liaison qui se distendra avec l'arrivée des chercheurs « maison »...

#### *Le conflit de 1945 avec la direction de l'agriculture*

Dès 1942, trois structures sont concurrentes dans le domaine de la recherche agronomique coloniale : l'Orsc de Jeannel qui finance notamment les chaires coloniales du Muséum ; la Section technique d'agriculture tropicale (Stat) et l'École agronomique de Nogent, rattachée à la direction des Affaires économiques ; et les instituts professionnels dont Michaux est la cheville ouvrière. En juillet 1942, le projet de création de l'Orsc inquiète le directeur des affaires économiques qui ne souhaite pas se dessaisir des laboratoires de la Stat sous sa direction (171). En janvier 1943, Jeannel présente un projet visant à l'intégration des recherches agronomiques à l'Orsc (172), en février, il se plaint de « *la tendance montrée par les groupements professionnels à se substituer à l'État dans l'organisation des recherches* », et il tente d'imposer sa prérogative de coordination aux instituts (173).

De novembre 1943 à la Libération, des conflits de compétences se reproduisent, mais ils n'atteignent pas l'intensité de l'immédiat après-guerre.

Pris par le temps, l'Orsc n'avait pas pu préciser la manière dont il allait contrôler la recherche, en particulier dans le secteur prioritaire, et conflictuel, de l'agronomie. Les deux projets de décrets (174) en ce sens, préparés en juillet 1944 par Combes, resteront sur le papier.

Or, en juillet 1944, à Alger, une direction de l'agriculture avait été créée auprès du

commissariat aux Colonies (175), à laquelle avait été donnée toute compétence sur la recherche agronomique coloniale, ainsi que sur l'enseignement. Cette direction gardera ses fonctions lors de la reconstitution du ministère des Colonies après la Libération. À Alger, elle ignorait, dit-elle, jusqu'à l'existence de l'Orsc, et avait donc pensé la réorganisation de l'agronomie coloniale sans l'Orsc. En particulier, elle prit ses fonctions à Paris, en amenant le projet d'un Institut national d'agronomie tropicale (Inat), conçu sur une base centralisée, impériale, avec des stations spécialisées et privatisées. Un projet dans la ligne technocratique moderniste. Le conflit était inévitable entre les « *jeunes fraîchement arrivés d'Alger* » (176) et l'Orsc, qui refusait de se voir mettre sous la tutelle de fait de la direction de l'agriculture.

Saller, directeur du Cabinet de René Pleven (ministre des Colonies), convoque une réunion (177) le 6 décembre 1944 pour essayer de clarifier la situation. On y discute le cas des instituts professionnels, de Nogent et de l'Orsc. Le projet d'Inat est présenté. Mais le conflit se fait à propos de l'Orsc. Saller et la direction de l'agriculture veulent limiter son rôle à la recherche pure, et même le transformer en association séparée du ministère... Si l'enseignement n'est pas contesté, le futur Inat veut un droit de regard. La nécessité d'un statut pour les chercheurs coloniaux est remise en question, mais par contre un tel statut apparaît comme indispensable pour les agronomes coloniaux. Enfin, le futur Inat réfuse par avance toute intervention des chercheurs de l'Orsc dans ses laboratoires, la voie hiérarchique et administrative devant primer sur les contacts scientifiques. La conciliation ne se fait pas.

Lors du CA de l'Orsc qui se tient quelques jours plus tard (178), le 12 décembre, Combes pose 5 questions de confiance : – Faut-il maintenir le statut actuel de l'Orsc ? – Faut-il poursuivre l'élaboration du statut des chercheurs ? – La coordination doit-elle faite par l'Orsc et non par un organisme extérieur ? – L'Orsc doit-il avoir la liberté de contacts avec les personnels de la recherche agronomique ? – L'Orsc doit-il pouvoir intervenir sur les programmes et la nomination des directeurs des stations agronomiques ? Le CA répond unanimement oui à ces 5 questions, Joliot insistant plus particulièrement pour défendre l'idée d'un statut pour les chercheurs. Les trois missions de l'Orsc sont réaffirmées avec force : orienter, coordonner et contrôler. Les deux parties campant sur leurs positions, ce sera l'épreuve de force, qui culminera pendant l'été 1945.

Les incertitudes sur le futur de l'Orsc conduisent Combes à valoriser le démarrage des centres d'enseignement pour faire de la propagande pour l'Orsc. Il écrit à tous les établissements supérieurs (facultés, grandes écoles, instituts d'agronomie,...) (179) pour leur présenter les cours et les inviter à y envoyer des étudiants. Les réponses, demandes de renseignements sont nombreuses. Il intervient aussi dans le même sens dans la presse.

Cela conduit aussi Combes à vouloir envoyer directement une circulaire d'information à tous les gouverneurs généraux des colonies pour les informer sur les activités de l'Orsc et plus particulièrement sur les centres d'enseignement. Respectueux des formes administratives, il envoie son projet de circulaire (180) aux différentes directions concernées du ministère des Colonies. La direction de l'agriculture n'apprécie pas cette initiative, estimant devoir être la seule compétente pour superviser les circulaires de l'Orsc, et cherchera à susciter une circulaire concurrente du ministre des Colonies,

présentant, de son point de vue, les différentes prérogatives en matière de recherches coloniales.

Cet activisme s'étend aussi à l'envoi de nombreuses missions outre-mer, suscitant, là encore, un conflit avec la direction de l'Agriculture. Guillaume demandera que « *les missions de recherches scientifiques ou toutes autres initiatives scientifiques qui par certains côtés intéressent les directions ou services techniques, ou tout autre établissement dépendant du ministère des Colonies, soient organisées avec leur collaboration* » (181).

Un arrêté du 26 mai 1945 constitue un Conseil supérieur de la recherche scientifique Coloniale (CSRSC) (182), sous la présidence du ministre des Colonies, et rattaché à la direction du plan. Son rapporteur général est le secrétaire général de l'Orsc. Il a pour fonction la coordination des recherches scientifiques coloniales, rôle qui échappe ainsi à l'Orsc. De plus, la recherche coloniale ne dépend plus que d'une simple direction du ministère, et non plus directement du ministre. Il tiendra deux séances en juillet 1945 et mars 1946, qui seront boycottées (183) par les représentants de l'Orsc, sous prétexte que les délais et modes de fonctionnement avaient mis Nizery dans l'impossibilité de remplir son rôle de rapporteur. La première réunion (13 juillet 1945) ressemble à une véritable tentative de liquidation (184) de l'Orsc, sur la base des propositions de Kopp et Guillaume (présentées plus loin).

L'affrontement a lieu le 26 juillet lors d'une commission du CSRSC (185). Joliot préside et arbitre. Il cherchera, pendant la réunion, à ce qu'on évite de faire des répartitions abstraites, mais que l'on dise qui exécute tel ou tel travail. Les accrochages sont permanents, et sur tous les sujets, entre Combes et Kopp, directeur de la Stat à Nogent, qui apporte un projet écrit (186), et s'appuie sur une note d'orientation envoyée par Guillaume (187).

Après cette réunion, un compromis semble être trouvé (188). Saller et Combes tombent d'accord sur un texte définissant le rôle de l'Orsc. Il s'agit plutôt d'une trêve, et le bras de fer entre l'Orsc et la direction de l'Agriculture se poursuivra pendant de longs mois. Mais entre les réalisations de plus en plus visibles de l'Orsc, et un Inat qui reste sur le papier, la balance est inégale. L'Orsc pourra se développer, au prix d'un déplacement de son rôle et de l'abandon de sa volonté hégémonique sur la recherche coloniale.

Le texte présenté par Kopp mérite qu'on s'y arrête, car il a la prétention de fournir un cadre « théorique » sur la nature de la recherche scientifique adaptée aux colonies, et il comporte une critique décapante de l'Orsc. Le but général est « *de faire bénéficier le praticien, celui qui peine sur la terre, des leçons tirées des spéculations scientifiques* ». Pour cela, « *il faut un premier corps de savants qui explorent le domaine de l'inconnu (...). Il peut vivre sans contact avec les réalités (...). Le Muséum a été le prototype des établissements parfaitement adaptés à cette fonction. Il est à souhaiter qu'il continue à en être l'âme par ses méthodes de travail et par le caractère de son personnel. C'est ce qu'on appelait autrefois la science pure (...)* ». Mais il faut aussi « *un autre corps de savants qui (...) refont la synthèse agronomique à partir des résultats épars fournis par la science pure. Ceux-là ont besoin d'être en contact incessant avec l'humble réalité quotidienne (...). C'est ce qu'on appelait autrefois les sciences appliquées* » (189). Kopp

reproche à l'Orsc de faire de la mauvaise recherche pure : « *l'Orsc ne semble pas accorder une importance suffisante à l'étude de la nature, celle qui s'étudie dans les champs : botanique systématique, phytosociologie, qui sont les clés de la compréhension de la nature vivante, la clé du sens de l'espèce, sans lequel il n'y a pas de naturaliste* » (190). Et il enfonce le clou : « *les problèmes agronomiques ne sont pas un réservoir à sujets de thèse ou de communication. (...) On les fait pour répondre à un besoin précis* ». Il accuse l'Orsc de n'être « *colonial que de nom* », parce qu'il n'y a pas de traditions coloniales dans ce qu'il enseigne, et « *parce qu'une partie du personnel enseignant n'a pas vécu, travaillé aux colonies et en ignore les conditions* » (191).

Comme il n'y a pas consensus sur un plan d'ensemble des recherches coloniales, Kopp récusé la possibilité pour l'Orsc de jouer un rôle de coordination. Pour contrôler, il faut en plus, selon lui, « *une compétence supérieure* », qu'il ne semble pas voir dans l'Orsc. Kopp propose donc que l'Orsc se contente de former des jeunes chercheurs, d'assurer la formation continue des chercheurs coloniaux quand ils séjournent en métropole, et de fournir de la documentation scientifique pour les colonies. « *Faute d'ancienneté et de tradition coloniale* », il ne peut prétendre au monopole. « *Faute de contact suffisant avec la réalité* », il ne peut être un institut de recherches agronomiques. Il ne doit pas devenir « *une caste* » avec des privilèges pour ses chercheurs et le monopole de représentation. Le projet d'Inat (192), qu'il développe dans la dernière partie de son texte, comportera des laboratoires de botanique, de chimie, de pédologie, d'écologie, mais « *juste ce qu'il faut pour résoudre les problèmes journaliers et locaux qui se présenteront, pour ajuster à nos besoins ce que nous aurons été chercher dans les établissements de recherche pure (Orsc, Muséum)* » (193). Il réclame enfin un partage à l'intérieur de la plupart des disciplines mise en avant par l'Orsc : les quatre précédentes, plus la génétique, la physiologie et la défense des cultures.

On pourrait ne voir dans cette théorisation de Kopp que l'habillage d'une lutte de pouvoir contre l'Orsc, mais il y a sans doute plus : une conception du rôle de la science aux antipodes de celle de Perrin et de ses amis (la science pour le progrès humain, le néopositivisme des années 1930), et qui avait été à la base du développement de la recherche et de la création du CNRS avant guerre. La conception de Kopp est une conception purement instrumentale de la science, symptomatique d'une technocratie montante.

## Conclusion

1937, 1943, 1945 : ces trois dates représentent les étapes décisives dans la naissance de l'Orstom. À chacun de ces moments – le Front populaire, Vichy, la libération – des éléments décisifs ont été apportés. Le Front populaire a apporté l'intégration des sciences coloniales dans le champ de la science officielle. En 1943, Vichy apporte l'autonomie financière et la personnalité civile. La Libération apporte le début du développement des centres de recherches outre-mer, et les moyens financiers de l'expansion. Bien sûr, le processus n'a pas été linéaire, et les ruptures ont été brutales.

L'Orsc de Jeannel (1942/43) n'avait pas encore l'autonomie, et avait largement perdu les liens avec le CNRS et les universitaires, liens retrouvés avec Combes. Mais alors, paradoxe, le champ d'action de l'Orsc est réduit, en principe, à l'agronomie, et à une

science très appliquée ; le Muséum, qui fournit encore une grande partie des chercheurs coloniaux, est marginalisé ; et, bien qu'autorité de tutelle, le ministère des Colonies ne paraît pas enthousiasmé par l'Orsc. En dépit des orientations officielles et de l'inertie de l'administration du ministère, Combes, pendant les neuf mois où il exerce sa responsabilité sous Vichy, aura le grand mérite de jeter les bases du développement futur de l'Orsc à la libération.

Le rattachement de l'Orsc au ministère des Colonies en 1942 a bénéficié d'une conjoncture très particulière : la volonté du groupe du Muséum a convergé avec le mythe de l'Empire auquel se rattachait Vichy et avec les plans irréalistes des technocrates, dépourvus du temps, des moyens et des liaisons impériales pour sa réalisation. Mais, même avec Jeannel, l'Orsc n'a cessé d'être l'objet de méfiance et de malentendus. Jeannel voulait faire de la science pure, quand tout le régime de Vichy privilégiait les applications. Au temps du CFOM, malgré le rôle dynamique joué par Charton, au nom du ministère des Colonies, l'acceptation d'une organisation centralisée de la recherche coloniale ne passait guère plus. Si l'Orsc a fini par bénéficier de sa place dans ce ministère au moment du Fides, cela lui a coûté de nombreuses années de conflits. Mais il faut admettre aussi que les projets de 1931 et 1937 (un plan d'ensemble, un organisme centralisateur, et « orienter, coordonner, contrôler ») portaient en germe des tentations hégémoniques, qui seront loin d'être toujours évitées, malgré le recul de juillet/août 1945.

Sous le Front populaire, le mouvement d'organisation des sciences coloniales, qui butait sur les réticences de l'administration, le particularisme des Gouverneurs, et le manque d'engagement de l'État aux Colonies, a été proprement aspiré par le mouvement général d'organisation de la recherche française. Cela s'était traduit par l'intégration des sciences coloniales au CSRS (la contrepartie a été l'absence d'autonomie des sciences coloniales). Un tel mouvement d'organisation était suffisamment irréversible pour que, malgré la perte de ce rattachement au CNRS sous Vichy, l'Orsc bénéficie d'un même type de mouvement après la libération. Dans un premier temps, sous Vichy, quand la dynamique lancée par le groupe Perrin a été largement cassée, les facteurs centrifuges liés à la multiplication des acteurs politiques et sociaux concernés par les sciences coloniales ont été un facteur de désintégration.

Les trois apports du Front populaire, de Vichy et de la Libération ont été faits sur fond de dirigisme (intervention de l'État à la fois dans la science et dans les colonies) au moment du Front populaire, avec de plus une démarche « parlementariste » qui permettait aux représentants de la communauté scientifique de siéger dans de multiples conseils ; sur fond d'affranchissement des contraintes démocratiques sous Vichy, laissant le champ libre aux rêves des technocrates et à l'élaboration en chambre des grands projets technocratiques ; et sur fond d'impulsion économique forte donnée par l'État dans les colonies, au prix de la perte de leur autonomie financière.

Au-delà de la reprise du développement scientifique après la Libération, le support de cette dynamique institutionnelle se trouve beaucoup, à notre avis, dans l'émergence d'une « communauté scientifique coloniale française » à la fin des années 1930. C'est la convergence avec Perrin de quelques « anciens » scientifiques coloniaux, mais surtout de l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux que le CFOM a pu naître. On

a pu évaluer à près de 400 à cette époque le nombre de chercheurs coloniaux (l'association avait réussi en une année à trouver près de 250 cotisants). Ils ont joué aussi un rôle essentiel, moins dans les aspects institutionnels, que dans le développement des centres locaux.

La raison d'être de l'Orsc pouvait-elle être autre chose qu'administrative (organiser dans un domaine donné l'intervention du ministère des Colonies) ou politique (la colonisation) ? Dans son conflit de l'été 1942 avec Jacob, Jeannel se plaignait amèrement de devoir, dans la commission de travail chargée de mettre en place l'Orsc, justifier en permanence l'existence d'un organisme spécifique pour les sciences coloniales, au lieu de les organiser comme en 1937 au sein du CNRS, alors que pour lui, cette nécessité allait de soi. Il a même tenté, quelque mois après, de donner une base théorique à cette séparation, nous l'avons longuement cité dans le cours de cet article. Pour Jacob, comme pour Perrin avant, la seule spécificité de la recherche dans les colonies était d'être davantage tournée vers les applications. Mais en cela Perrin et Jacob ne faisaient que refléter les banalités d'usage sur la « science pour la mise en valeur » des colonies. À un moment où la « science dirigée » (Perrin) ou « appliquée » (Jacob) étaient les modèles dominants, cela justifiait encore plus que les sciences coloniales restent au CNRS. D'autant plus que, en quittant le CNRS, l'Orsc voyait l'Afrique du Nord sortir de l'horizon géographique de son champ d'action.

Pour exister, l'Orsc devra donc rompre avec la volonté d'être le coordinateur de toutes les recherches coloniales. Contraint et forcé, il construira son propre espace d'activités et de légitimation. Ce fut douloureux, nous l'avons dit, et long à accepter. D'autant plus que la double paternité du régime de Vichy et du colonialisme est lourde à porter... Très longtemps donc, les antécédents de l'Orsc furent cherchés dans l'avant-guerre. Et, curieusement, plus dans les congrès de 1931 et 1937 que dans le Front populaire et le CFOM.

Dans la plupart des rapports d'activité de Combes, dans ses discours et conférences publiques, la référence aux congrès des sciences coloniales de 1931 et 1937 est une rhétorique obligée, l'origine mythique de l'Orsc. Dans l'histoire officielle, ces congrès figurent aussi en bonne place. Mais l'Orsc constitue-t-il réellement la concrétisation des objectifs de ces Congrès ? Combes rappelle en 1948 les 4 objectifs figurant dans les vœux du congrès de 1937 : 1) créer un office central ; 2) cet office serait chargé de recruter et de former des chercheurs coloniaux ; 3) « prendre les mesures nécessaires pour assurer la qualité du travail » : bourses, statuts, retours en France, spécialisation continue, etc. ; 4) créer dans les pays dépourvus, des centres de recherche. De ce point de vue, on peut dire que 10 ans après, ces objectifs ont été pleinement remplis. Mais, pour le rôle de l'Orsc, il y avait trois mots clefs, en 1931, en 1937, en 1943, et encore dans la bouche de Combes en 1945 : « **orienter, coordonner et contrôler** » l'ensemble de la recherche coloniale. En particulier, l'accent était surtout mis sur la coordination et le financement des activités des scientifiques métropolitains à propos des colonies, sous forme de missions outre-mer et de laboratoires surtout en métropole.

D'un côté, le centre de gravité de l'Orsc s'est rapidement déplacé vers les colonies, en raison de l'évolution de la politique coloniale et de la logique propre de développement des activités scientifiques outre-mer. À la réserve près que l'Indochine est en

guerre, puis indépendante ; que l'Afrique du Nord échappe à l'Orsc ; et que les activités scientifiques dans les « vieilles » colonies sont des plus restreintes. L'Orsc est donc avant tout un organisme de recherche de l'Afrique sub-saharienne, et secondairement des îles du Pacifique... De l'autre, pris entre le CNRS hégémonique en métropole et la direction de l'agriculture du ministère des Colonies qui entend conserver la haute main sur toutes les recherches qui ont des implications sur le développement agricole (et donc une grande partie de l'agronomie), l'espace laissé en 1945 à l'Orsc est considérablement restreint, à moins de tout miser sur les laboratoires outre-mer, et d'assurer des conditions professionnelles (formation, statut, carrière) privilégiées aux scientifiques qui s'y expatrieront. C'est là que l'Orsc trouvera les bases de son existence et de son développement rapide à la fin des années 1940. Mais, pour l'orientation, la coordination et le contrôle des recherches coloniales, l'Orsc devra revoir fortement à la baisse ses prétentions même s'il réussit à éviter une mise à l'écart complète en 1945. L'Orsc jouera un rôle important au sein du CSRSTOM à partir de 1947, mais il y partagera le pouvoir d'orientation, de coordination, et de contrôle.

Enfin, pendant toute la période considérée (1936-1945), un sujet ne préoccupe guère les chercheurs coloniaux et organisateurs de la science : la formation de chercheurs algériens, africains, indochinois, etc. Une exception, à notre connaissance : Charton en Indochine entre 1940 et 1943... Les centres d'outre-mer sont en vase clos, avec des chercheurs maison. Des « *Lodge in the Wilderness* », a-t-on pu dire. La raison d'être de ces centres est une politique scientifique pour la colonisation, décidée **depuis** la métropole et **pour** la métropole. Seul Perrin exprime l'idée que les richesses produites grâce à la science devraient être pour les colonies elles-mêmes. Et la création de ces centres ne faisait que rattraper un retard important sur les autres grands pays coloniaux. Encore fallait-il effectivement le combler.



## NOTES

Nous remercions Denise Ogilvie, archiviste à l'Institut Pasteur, de nous avoir permis de consulter ces archives en pleine période de déménagement du service. Nous devons beaucoup à Hélène Launay, chargée d'une mission archivistique à l'occasion du cinquantenaire de l'Orstom, notamment pour une bonne partie du travail de recherche de sources.

Par ailleurs, on ne peut évidemment pas faire abstraction du contexte politique « agité » de cette période (colonisation, guerre, occupation, régime de Vichy, collaboration, lois antisémites, libération, épuration, reprise des massacres coloniaux en 1945, etc.) : ce travail complémentaire reste à faire.

- 1) Le CSRS est chargé de l'orientation de la recherche depuis avril 1933. Ses compétences ont été élargies par le Front populaire, qui avait vu également l'existence d'un secrétariat d'État à la recherche scientifique, occupé successivement par Irène Joliot-Curie (juin à septembre 1936) et Jean Perrin (octobre 1936 à juin 1937). Le CSRS se consacre essentiellement à la recherche de base, faite dans ses laboratoires propres ou dans des laboratoires universitaires, et recrute des chercheurs. À ses côtés, la Caisse nationale de la recherche scientifique, créée en octobre 1935, gère les crédits disponibles. Un service central de la recherche scientifique, auprès du ministère de l'Éducation nationale, assure la mise en œuvre administrative du dispositif. En mai 1938, pour appuyer la « mobilisation scientifique » pour le redressement économique et la défense nationale, est créé le Centre national de la recherche scientifique appliquée (CNRSA), épaulé par un « Haut Comité de coordination de la recherche scientifique et technique », présidé par Jean Perrin. Le CSRS, le CNRSA, la Caisse et le service central fusionnent le 19 octobre 1939 pour constituer le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Voir : Picard, Jean-François (1994) – *La République des savants. La recherche française et le CNRS* – Paris, Flammarion.
- 2) L'Office de la recherche scientifique coloniale (Orsc) changea de nom (Office de la recherche scientifique outre-mer, Orsom) le 28 août 1949, et se transforma en Orstom (modification des structures et finalités, adjonction du « T » – « et Technique » – au nom) le 17 novembre 1953.
- 3) Pyenson, Lewis (1993) : *Civilizing Mission. Exact Science and French Overseas Expansion, 1830-1940*, Johns Hopkins U. P. ; Anne-Marie Moulin, « Patriarcal Science : the Network of the Overseas Pasteur Institutes », in Petitjean, P., Jami, C., & Moulin, A.-M. (1991), *Sciences and Empires*, Kluwer Academic Publishers, pp. 307-322. ; Osborne, Michael A., (1994) : *Nature, the Exotic, and the Science of French Colonialism*, Indiana U. P. ; Bonneuil, Christophe (1991) : *Des savants pour l'empire*, Paris, Orstom ; Bonneuil, Christophe, & Kleiche, Mina (1993) : *Du jardin d'essais colonial à la station expérimentale. 1880-1930*, Paris, Cirad.
- 4) Limoges, Camille (1980) : « The Development of the Muséum d'Histoire Naturelle of Paris, c. 1800-1914 », in R. Fox & G. Weisz (eds), *The Organization of Science and Technology in France, 1808-1914*, Cambridge University Press, et Maison des Sciences de l'Homme (Paris), pp.211-240 ; Headrick, Daniel R. (1988) : *The Tentacles of Progress. Technology Transfert at the Age of Imperialism, 1850-1940*, Oxford U. P., pp. 224-227 ; Bonneuil & Kleiche (1993), *op. cit.*
- 5) Pour toute cette période avant 1937, voir Bonneuil (1991) *op. cit.*, notamment pour l'analyse de l'Association colonies-sciences et son rôle décisif. Les modes d'action de l'association sont ceux du Parti colonial : « lobbying » auprès des responsables de la politique coloniale. Auguste Chevalier sera le principal fondateur, et le secrétaire général de l'association jusqu'aux années 1940.
- 6) Goudineau, Yves, « L'altruisme et la science. De la bonté des sciences coloniales à l'excellence des sciences du développement », in : Orstom (1991) : *Des sciences coloniales aux sciences du développement*. Textes de la commission de sciences sociales pour la journée d'études des sociologues de l'Orstom des 17/18 septembre 1991. Il s'agit d'une analyse tout à fait éclairante sur le contenu idéologique du thème « la science pour le développement », et d'un outil d'analyse encore pertinent aujourd'hui pour les relations Nord/Sud. L'influence positiviste concourt à expliquer la non-remise en cause de la colonisation par les principaux responsables de la science française dans les années 1930.
- 7) Sarraut, Albert (1923) : *La mise en valeur des Colonies*. Paris, Payot, p. 342 : « Il apparaît désormais indispensable, dans chaque colonie, d'organiser fortement, durablement, sur des bases solides et logiques,

avec les méthodes, le personnel et le matériel nécessaires, le concours de la technicité scientifique à l'œuvre d'exploitation économique.

Ici encore, un labeur considérable s'est dépensé un peu partout sans profit suffisant, parce qu'il s'est poursuivi sous le régime de l'improvisation, de l'initiative solitaire en ordre dispersé, sans programme préalable, sans coordination, et le plus souvent sans contrôle. Les archives coloniales sont des cimetières où s'est enfouie une richesse énorme et disparate. Des travaux admirables sont ainsi demeurés stériles ; des études de la plus haute valeur ont passé inaperçues ; des expériences ou des découvertes précieuses sont restées inutilisées. Et sans cesse, dans l'ignorance des essais de leurs précurseurs, des chercheurs ont recommencé, ici et là, de longues tâches déjà remplies, aggravant la rançon de temps et d'argent payée sans retour au désordre de l'investigation.

Cette dispersion fâcheuse du travail scientifique intéressant les colonies est partout.

Elle est dans la métropole, où, le plus souvent, laboratoires et savants adonnés aux études coloniales travaillent ardemment, mais sans contact, sans direction supérieure, isolés par des cloisons étanches, répétant chacun les mêmes expériences, dont les résultats et l'enseignement utiles, n'étant concentrés nulle part, ne peuvent recevoir l'homologation d'un contrôle après lequel ils pourraient faire l'objet d'une efficace vulgarisation dans le grand public.

Même dispersion des recherches dans les colonies, où les services agricoles et économiques restent encore invertébrés et où aucun organisme central (sauf l'Institut scientifique de Saigon créé en 1918) ne commande et ne distribue entre les laboratoires locaux ou les agents scientifiques la multiple besogne d'études, d'expériences, de classement, d'où sortira la constitution définitive du **dossier** de chaque matière, denrée ou produit colonial, chacun dûment identifié, inventorié dans ses caractéristiques, ses propriétés, sa valeur, ses utilisations, ses zones d'acclimatation et leurs facultés de rendement – toutes précisions que réclament justement l'acheteur, l'industriel, le commerçant ou le financier de la métropole. Il est temps de mettre de l'ordre dans ce désarroi, et de la discipline pratique dans cet éparpillement de travaux. Telle est la tâche récemment tracée (février 1921) par le ministre des Colonies à une commission de savants et de techniciens qui a reçu mandat de préciser les méthodes de l'action scientifique aux colonies, d'en coordonner les recherches, d'instituer les liaisons permanentes nécessaires, aussi bien entre les laboratoires d'études coloniales de la métropole, qu'entre les organismes scientifiques métropolitains et les organismes similaires des colonies ».

- 8) Archives de l'Institut de recherche agronomique tropicale, conservées à la bibliothèque, à Nogent sur le site du jardin colonial.
- 9) Voir en particulier : Barrès, Maurice (1925) : *Pour la haute intelligence française*, Paris, Plon.
- 10) Académie des sciences d'outre-mer, Fonds Paul Bourdarie (P.B.44-18), projet de création d'un fonds spécial dit « des laboratoires coloniaux ». La quatrième section de l'Académie comprend les sciences naturelles et physiques.
- 11) Hodeir, Catherine et Pierre, Michel (1991) : *L'Exposition coloniale de 1931*. Paris, Éditions Complexe.
- 12) Rapport final de Henry Hubert, *Actes et Comptes Rendus de l'Association Colonies-Sciences (ACRACS)*, 8, n° 87-88 (1932) p. 180.
- 13) Voir Martelli, Maurice (1932), « Activités de Colonies-sciences en 1931 », in *ACRACS*, 7, n° 82 (1932), pp. 84-96. Dans ce rapport d'activités, Martelli se lance dans un vigoureux plaidoyer pour l'unité de la science faite aux colonies et en métropole, récusant même les termes « sciences coloniales », en réponse à la méfiance des représentants des colonies vis-à-vis de toute liaison avec les laboratoires en métropole et de toute centralisation en métropole. Et de se référer à l'exemple de la Grande-Bretagne et de la Hollande, à l'instar de tous les scientifiques coloniaux quand ils demandent plus de crédits, plus d'organisation et plus d'autonomie vis-à-vis des administrations coloniales. ce plaidoyer pour l'unité de la science est à l'opposé des thèses de Jeannel en 1942/43 quand il veut justifier la séparation de l'Orsc du CNRS.
- 14) Martelli, Maurice (1933), « Activités de Colonies-sciences en 1932 », in *ACRACS*, 9, n° 93 (1933). Martelli, Maurice (1934), « Activités de Colonies-sciences en 1933 », in *ACRACS*, 10, n° 107, (1934).
- 15) Martelli, Maurice (1932), *op. cit.*
- 16) Marseille, Jacques (1984) : *Empire colonial et capitalisme français*, Paris, Albin-Michel (Points Histoire H126), pp. 265-268.

- 17) Coquery-Vidrovitch, Catherine (1979) : « Vichy et l'industrialisation des colonies » in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n° 114, p. 77.
- 18) Cependant, Martelli notamment semble évoluer avec le temps. Entre ses prises de positions en 1934 lors de la Conférence économique, et ce qu'il écrit en 1938 dans le rapport d'activités de Colonies-sciences, il y a plus que des nuances : « *Pour des raisons morales et économiques, nous devons étudier immédiatement, et mettre en œuvre un plan d'action qui permettrait non seulement de maintenir, mais même de relever le niveau de vie de nos ressortissants d'outre-mer* » (les peuples indigènes). « *Peu à peu se fait jour cette idée que certaines de nos colonies pourront, sans nuire à l'industrie métropolitaine dont le champ d'activité se trouve aujourd'hui étroitement limité, accéder à la vie industrielle, conquérir des marchés voisins, qui se trouvent fermés pour nous depuis longtemps, et contribuer comme relais à l'accroissement de l'expansion française dans le monde* ». Voir : Martelli, Maurice (1938) : « Activités de Colonies-sciences en 1937 », in *ACRACS*, 14, n° 158-159 (1938), pp. 113-126.
- 19) Projet de création d'un fonds... in *ACRACS*, 11, n° 118 et n° 119 (1935).
- 20) Martelli, Maurice (1935) : « Activités de Colonies-sciences en 1934 », in *ACRACS*, 11, n° 122 (1935).
- 21) Martelli, Maurice (1936) : « Activités de Colonies-sciences en 1935 », in *ACRACS*, 12, n° 133-134 (1936).
- 22) Texte du décret aux Archives nationales, fonds Bazin, CAC 80-284, article 197.
- 23) Lettre du ministre des Colonies à Alfred Lacroix, 13/05/1936, archives de l'Académie des sciences, dossier biographique de Lacroix, carton 2.
- 24) Lettre du ministre des Colonies à Alfred Lacroix, 02/06/1938, archives de l'Académie des sciences, dossier biographique de Lacroix, carton 2.
- 25) I. Géodésie, Astronomie géodésique, Photogrammétrie, Cartographie ; II. Physique du Globe ; III. Géologie et Minéralogie pures et appliquées, Géographie physique, Pédologie ; IV. Botanique pure et appliquée ; V. Chimie des Végétaux ; VI. Zoologie pure et appliquée ; VII. Ethnologie. Ces sections sont respectivement présidées par le Général Perrier, Charles Maurain, Charles Jacob, Auguste Chevalier, Émile Perrot, Abel Gruvel, Paul Rivet.
- 26) Colonies-sciences a publié en 1938 un livre reprenant les discours, de nombreux rapports, et des synthèses des sessions : *Congrès de la Recherche Scientifique dans les territoires d'outre-mer*, Paris, 1938, Association Colonies-sciences. Dans les *ACRACS* de 1937, 1938 et 1939 figurent d'autres rapports, préliminaires ou présentés en séance. Des comptes rendus plus complets figurent dans les fonds privés (Cervonni) de la famille de Martelli.
- 27) Congrès... (1938), *op. cit.*, p. 48.
- 28) Congrès... (1938), *op. cit.*, p. 50-52. Parmi les vœux, l'insistance semble être mise sur deux points : la formation, le recrutement, les carrières, les possibilités de séjours en métropole, pour les chercheurs coloniaux ; le développement d'activités scientifiques prioritairement en outre-mer, par des financements, des missions de longue durée, la création de laboratoire lorsque nécessaire. Ce seront aussi les premiers objectifs, et les premières réalisations, de l'Orsc. Ce qui donne une base à la rhétorique de Raoul Combes quand il invoque de manière récurrente le rôle pionnier des Congrès de 1931 et 1937.
- 29) Congrès... (1938), *op. cit.*, p. 49. Henry Hubert sera le premier directeur. Mais il sera dessaisi du dossier au bout de quelques semaines, et les dossiers dispersés entre plusieurs autres services. Voir Martelli, Maurice (1938), *op. cit.*, pp. 113-126. Ce service préfigurait-il déjà la future concurrence entre le CNRS et l'Orsc ? Plus probablement, il répondait à la nécessité d'organiser administrativement le ministère des Colonies pour la recherche coloniale, au lieu de laisser les choses dispersées entre plusieurs autres directions du ministère. C'est la même organisation qu'avait adoptée le ministère de l'Éducation nationale, avec le service dirigé par Henri Laugier, aux côtés du CSRS, et plus tard du CNRS. On peut supposer que Moutet, qui avait décidé cette création, a voulu suivre l'exemple. Les autres directions du ministère des Colonies ne semblent pas avoir apprécié d'être ainsi dépossédées d'une partie (petite) de leurs prérogatives, notamment celle de l'agriculture. L'Orsc sera à deux doigts de disparaître en 1945 pour des raisons semblables.
- 30) Voir les inventaires faits lors de la mise en place du CFOM sous la responsabilité d'Albert Charton, aux Archives nationales, CAC 80-284, article 197. En dehors de ces trois pays, c'est presque le désert, à part l'Ifan créé en 1936 à Dakar.

- 31) Voir Pyenson, Lewis (1993), *op. cit.*
- 32) Entretien avec Théodore Monod.
- 33) Arnyvelde, André (1938) : « L'organisation de la recherche scientifique dans la France d'outre-mer », in *La Nouvelle Revue*, Tome CLVI, 1<sup>er</sup> août 1938, p. 247. Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 34) Fonds Alfred Lacroix, Archives de l'Académie des sciences.
- 35) L'ACSC semble avoir été une branche de « Jeune Science ». Il y avait une section « recherche médicale », qui fait parvenir à Irène Joliot-Curie un projet de création d'une section « recherche médicale » au CSRS, analogue à la section « coloniale ». Voir Archives nationales, F17-17352
- 36) Millot, Georges (1975) : L'œuvre scientifique de Marcel Roubault, 1905-1974, in *Bulletin de la Société Géologique de France*, (7) XVII, 1975, n° 1, pp. 3-12.
- 37) Texte de la lettre aux Archives nationales, CAC 80-284, article 197. Il y aura 100 adhérents à la date de l'assemblée constitutive.
- 38) Dans le *Bulletin de l'ACSC*, n° 1, juillet 1937. Sur les conseils de Perrin, ces statuts seront un peu adoucis lors de la deuxième assemblée générale de l'ACSC, avec une possibilité d'adhésion « exceptionnellement » offerte à des fonctionnaires de l'État ou des collectivités publiques ayant résidé aux colonies et joué un rôle important dans la recherche, et à des chercheurs métropolitains ayant publié sur les colonies après un séjour minimum de trois mois, dans la limite de 10 % des membres de l'association. Voir *Bulletin de l'ACSC*, n° 2, automne 1937
- 39) Pour appuyer cette orientation, le *Bulletin de l'ACSC* ouvrira à partir du n° 4 une rubrique sur les laboratoires scientifiques dans les colonies, et non sur les laboratoires coloniaux en métropole...
- 40) Note du 18/02/1938. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 41) Discours reproduits dans le *Bulletin de l'ACSC*, n° 1, juillet 1937.
- 42) Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 43) Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 44) Dès 1936 et 1937, diverses lettres d'Henry Hubert (responsable de la recherche scientifique au ministère des Colonies) à Alfred Lacroix, font état des difficultés qu'il rencontre au ministère, et de la méfiance vis-à-vis des projets de Perrin. Archives de l'Académie des sciences, fonds Alfred Lacroix.
- 45) Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 46) Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 47) Lettre de Jean Perrin à Cavalier, 09/11/1936. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 48) Perrin, Jean (1936), Discours, in *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, tome 203, n° 25 (21 décembre 1936), Paris, Gauthier-Villars
- 49) Dans un discours lors d'une séance plénière solennelle de l'ensemble du CSRS en mars 1938, Jean Perrin refait toute l'histoire de l'organisation de la science en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il consacre toute une partie à la recherche dans les colonies, où il exprime la conception qu'il en a : « *L'organisation de la recherche appliquée doit prendre au colonies une importance relative plus grande encore peut-être que dans la métropole. Sur ce point, utilisant un travail préparatoire de Mme Mineur, puis aidé notamment par nos collègues Lacroix et Rivet, j'avais pu grâce au ministre Marius Moutet (que je remercie pour son très affectueux appui) annoncer déjà devant la Chambre des députés, le début d'une réalisation à laquelle les gouverneurs de nos colonies, réunis à Paris en conférence, ont aussitôt promis leur concours. Des crédits sont prévus à l'Éducation nationale et aux Colonies. Ces crédits, encore seulement indicatifs, s'augmenteront dès que des chercheurs pourront être envoyés sur place. À cet effet, nous avons obtenu la création d'un CFOM auprès de notre Conseil supérieur, et de structure analogue (...). Le décret constitutif a paru seulement en septembre 1937. La mise en marche du nouveau service ne tardera pas, et déterminera, nous l'espérons, un rapide accroissement de la richesse de notre Empire d'outre-mer. J'ajoute, dans cet ordre d'idées, que sur la demande des Affaires étrangères et du résident général Noguès, nous avons, MM. Laugier, Rivet et moi-même, fait un rapide voyage au Maroc pour y réorganiser dans un esprit nouveau l'Institut de recherches chérifien, et plus généralement la recherche*

scientifique au Maroc ». Perrin, Jean (1938) : *L'organisation de la recherche scientifique en France*, Paris, Calmann-Lévy.

- 50) Archives nationales, CAC 80-284, article 4.
- 51) Blondel, Fernand (1931) : « La carrière scientifique coloniale », in *ACRACS*, 7, n° 70 (1931). Selon lui, il faut « une carrière scientifique coloniale entièrement distincte de la carrière scientifique métropolitaine ». Un temps de séjour minimum est indispensable pour « l'adaptation physique, morale et scientifique ». Il propose 15 ans... La question de la qualité prime le reste : pour attirer les meilleurs aux colonies, il faut que cela ne se fasse pas à leurs dépens, il faut des garanties pour une meilleure carrière et de meilleurs traitements. Il faut leur offrir du tangible, et ne pas compter sur le romantisme de la colonisation. Sauf exception, jusqu'à présent, un chercheur colonial ne tire, selon Blondel, que des désagréments de son séjour aux colonies.
- 52) Les textes figurent aux Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 53) Martelli confirme ce deuxième projet. Martelli, Maurice (1937) : « Activités de Colonies-sciences en 1936 », in *ACRACS*, 13, n° 148 (1936), pp. 169-176.
- 54) Lettre du ministre des Colonies à Alfred Lacroix, 02/06/1938, archives de l'Académie des sciences, dossier biographique de Lacroix, carton 2.
- 55) Bernard, Noël (1937), « Au sujet de l'organisation des recherches scientifiques dans les colonies », in *ACRACS*, 13, n° 139 (1937), pp. 12-17.
- 56) Martelli, Maurice (1937), *op. cit.*
- 57) Archives nationales, CAC 80-284, article 198. Notes manuscrites de la séance.
- 58) Lettre de Marius Moutet au ministre de l'Éducation nationale, 24 août 1937. Lettre de Laugier à Moutet, 27 août 1937. Aux Archives nationales, CAC 80-284, article 198. Les différentes versions du décret échangées de juin à août y figurent également.
- 59) *Journal Officiel* du 02-10-1937, n° 229, p. 11212. La première version était plus précise, mentionnant notamment aussi bien la recherche pure que la recherche appliquée. Voir note précédente.
- 60) Il s'y ajoutera le directeur du CNRSA en mars 1939. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 61) Martelli, Maurice (1938), *op. cit.* Martelli se plaint du scepticisme et de l'indifférence qui règnent encore dans certains milieux officiels. Il a peur d'une tutelle administrative trop pesante, et demande la publication rapide de l'arrêté d'application. Le rapport date de juin 1938.
- 62) Note du 18/02/1938. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 63) Il n'y a que 35 présents, sur 246 adhérents. Le bureau avait proposé des candidats, dont 3 sont battus. Les élus : Coulomb, Ruellan, Arambourg, Roubault, Trochain, Vayssière, Jeannel, Lavier, Martelli, Vaufray, Griaule, Leiris, Levy-Brühl et M<sup>me</sup> Schaeffner. Parmi eux, quelques jeunes, et des chercheurs arrivés. Plus Martelli, économiste de Colonies-sciences. Il y a là la marque de la stratégie (faire appel à des « notables ») déjà remarquée lors de la fondation de l'ACSC. Cette stratégie sera celle aussi des syndicats de chercheurs au CNRS dans les années 1950/60, où les jeunes se feront surtout représentés par leurs aînés. Voir *Bulletin de l'ACSC*, n° 4, juillet 1938.
- 64) Martelli, Maurice (1939) : « Activités de l'Association colonies-sciences en 1938 », in *ACRACS*, 15, n° 168 (1939), pp. 73-80. Ce rapport étant daté du 2 juin 1939, Martelli tire aussi un bilan positif des premières réunions du CFOM et de ses sections.
- 65) Lettre d'Albert Charton invitant Alfred Lacroix, 29 novembre 1938. Archives de l'Académie des sciences, dossier biographique de Lacroix, carton 2.
- 66) Archives nationales, CAC 80-284, article 198. Notes manuscrites de la séance du 9 décembre 1938. Un compte rendu des deux jours figure aussi dans le *Bulletin de l'ACSC*, octobre 1938 – janvier 1939, n° 5-6, pp. 6-7.
- 67) Malgré tout, cet incident, et les réserves exprimées par Martelli sont symptomatiques du refus profond par le Parti colonial et l'administration coloniale de voir l'Éducation nationale prendre le contrôle des activités scientifiques coloniales, quelles que soient les bonnes raisons en matière d'organisation de la

science au niveau impérial. Il y a là, en pointillés, les mêmes éléments qui conduiront l'Orsc et le ministère des Colonies à refuser le cadre du CNRS sous le régime de Vichy et à la Libération.

- 68) C'est une préoccupation récurrente, si ce n'est la première raison d'être de l'intérêt des chercheurs coloniaux pour un organisme comme le CFOM.
- 69) Une partie d'entre elles figurent aux Archives nationales, CAC 80-284, article 197. La réponse du gouverneur des Établissements français d'Océanie est typique de l'incompréhension entre chercheurs coloniaux et administration : selon la lettre du gouverneur, il n'y a aucune recherche, pas de moyens financiers pour en entreprendre, alors qu'elles seraient nécessaires en agronomie. Mais, dans le même temps, il annexe à sa lettre deux rapports particuliers : celui d'un géologue, élève de Maurain, qui anime un service de météorologie et de physique du globe, et qui voudrait le développer ; et celui d'un pharmacien militaire faisant des études sur la botanique et la protection de la flore. Sans doute ne sont-ce pas des vraies recherches scientifiques pour le gouverneur, leur utilité immédiate n'étant pas évidente pour lui.
- 70) Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 71) Procès verbal de la réunion du 3 février 1938 de la section permanente du C.F.O.M. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 72) Procès verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 1939 de la section permanente du CFOM. Archives nationales, CAC 80-284, article 198.
- 73) Voir Picard, Jean-François (1990), *op. cit.*, pp. 61-72.
- 74) Heim de Balsac y représente le ministère des Colonies. Combes y est nommé en tant que personnalité scientifique ; Chevalier et Gruvel, en tant que personnalités de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture et des grands services de l'État. Archives nationales, F60-609.
- 75) Rapport Calan, 20/04/1939, Archives nationales, F17-17462.
- 76) Archives nationales, CAC 80-284, article 5.
- 77) Intervention de Jacob à l'Académie coloniale des sciences.
- 78) Lettre de Gaston Doumergue (président de la Conférence française des associations coloniales) à Jean Perrin, 24/02/1937 sur « l'insuffisante préparation des territoires d'outre-mer en cas de conflit ». Archives nationales, F17-17462.
- 79) Archives nationales, CAC 80-284, article 4
- 80) Lettre de Gaston Doumergue (président de la Conférence française des associations coloniales) à Jean Perrin, 24/02/1937 sur « l'insuffisante préparation des territoires d'outre-mer en cas de conflit ». Archives nationales, F17-17462.
- 81) Archives nationales, CAC 80-284, article 4.
- 82) Voir notamment : Paillard, Jean (1943) : *L'Empire français de demain*, Paris, Institut d'études corporatives et sociales ; *L'Empire Notre meilleure chance*, Lyon, Audin, 1942 (édité à l'occasion de la quinzaine impériale) ; *L'Empire français et ses ressources*, Paris, Centre d'information interprofessionnel, Puf, 1942.
- 83) Thobie, Meynier, Coquery-Vidrovitch & Ageron (1990) : *Histoire de la France coloniale*, Paris, Colin, pp. 318-334.
- 84) Bertrand Mounier, Bertrand (1942) : *L'Organisation de l'économie impériale par les comités coloniaux*, Thèse de droit, Paris, Pedone. Voir aussi le *Bulletin des groupements professionnels coloniaux* qui paraît mensuellement de décembre 1941 à mai 1942.
- 85) Kuisel, R.F. (1977) : « Vichy et les origines de la planification économique (1940-1946) », *Le Mouvement social*, n°98 (janvier-mars 1977), pp. 77-102 ; Vallar, Christian (1990) : *Vichy: traditionalisme et technocratie*, Thèse pour le doctorat d'État en droit, université de Nice ; Rouso, Henry (1979) : « L'organisation industrielle de Vichy (perspectives de recherches) », *Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 116 (1979), pp. 27-44 ; Margairaz, Michel (1992) : « L'État et la décision économique : contraintes, convergences, résistances », in Azéma, J.-P. & Bédarida, F. (dir), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, pp. 329-344.

- 86) Cette conviction se précise à la fin du régime, dans la perspective d'une victoire alliée: « *Non contentes de s'affronter aujourd'hui dans un conflit gigantesque, les grandes puissances se préparent fiévreusement pour les luttes économiques de demain. (...) Battus sur le plan militaire, ne le soyons pas demain sur le plan de la production* », lance René Michaux. Voir Michaux, René (1944): *Le rôle des instituts de recherche dans la mise en valeur des colonies*, conférence prononcée le 14 mars 1944 à l'École supérieure coloniale, Paris, L'Eman, p. 5.
- 87) Bien qu'il ne prévoyait que 11,6 % (soit 84 milliards) du budget total vers l'outre-mer avec lequel les communications se faisaient difficiles, et surtout qu'il fut finalement repoussé, le plan pose la question du financement de l'État et de l'industrialisation.
- 88) Sur l'industrialisation et la politique économique coloniale de Vichy, voir Marseille, Jacques (1984), *op. cit.*, pp. 337-342; Coquery-Vidrovitch, Catherine (1979), *op. cit.*, pp. 69-94. Outre le transsaharien, l'Office du Niger se tient en bonne place dans la propagande coloniale, et le gouvernement lui attribue en 1941 600 millions pour dix ans. Voir Schreyger, Émil (1984): *L'office du Niger au Mali*, Wiesbaden, Steiner, pp. 120-122.
- 89) Une des principales critiques que Jacob portera contre le CNRS sera le trop plein de ses commissions et conseils, son « parlementarisme ». Une critique tout à fait dans l'air du temps du régime de Vichy. Jacob, Charles (1941): « Exposé sur la recherche scientifique dans les colonies », Académie des sciences coloniales, séance du 21 novembre 1941.
- 90) Picard, Jean-François (1990), *op. cit.*, pp. 72-84.
- 91) Retéaud, Dischamp et P. Budker.
- 92) Tels René Michaux (président de la section caoutchouc et de la sous-section palmier à huile), De Vogüé (vice-président de la section caoutchouc), De Bressieux (président de la section fruits et agrumes), Gruet (président Sisal et fibres diverses), Boussonot, Deloffre, Jourdain, Noël (section du bois).
- 93) Ces taxes, auxquelles les planteurs (hors Hévea) s'étaient toujours montrés hostiles alimentent le Fonds de solidarité coloniale créé le 25 octobre 1940. Ce fonds qui dépense 366 millions pour 1941 et 1942, dont seulement 30 viennent de l'État, contribuera au financement des instituts de recherche.
- 94) Archives nationales du Sénégal, Fonds du gouvernement général, 1R197, « note relative à l'organisation et au fonctionnement des services agricoles de l'AOF » par l'inspecteur général Sagot, 6 mai 1946. Sauf Kindia, ces stations seront reprises en main par l'administration après la parenthèse pétainiste.
- 95) Sur la création des instituts, le Cirad poursuit un projet historique qui a déjà conduit à trois publications : Catinot, René (1994): *Le Centre technique forestier tropical, 1916-1984*, Paris, Cirad; Padirac, Raymond de (1993): *L'Institut de recherche sur le caoutchouc, 1936-1984*, Paris, Cirad; Surre, Christian (1993): *L'Institut de recherche sur les huiles et oléagineux. 1942-1984*. Paris, Cirad. D'autre part, le manuscrit de J.-M. Charpentier (fruits et agrumes) nous a aimablement été communiqué par la cellule historique du Cirad. Voir également Michaux, René (1944), *op. cit.*; Mounier, Bertrand (1942), *op. cit.*
- 96) Archives nationales, section outre-mer, affaires économiques, 58.
- 97) Ingénieur X-Mines, chef du service géologique de l'Indochine de 1925 à 1929, il dirige ensuite le Bureau d'études géologiques et minières coloniales, organisme autonome soutenu par l'administration et la profession (Comité des forges, Comité des houillères, Chambre syndicale des mines métalliques). Il rejoindra ensuite le gouvernement d'Alger fin 1942 où il travaillera au Commissariat à l'industrie
- 98) Budker entreprend une mission en Afrique occidentale début 1941. Dans un rapport de 1943 proposant un plan de production des pêches coloniales, celui-ci reprend une expression de Devinat : « *L'exploitation des colonies doit être à base de laboratoire* ». Archives nationales, section outre-mer, affaires économiques, 58.
- 99) Entretien avec A. Angladette. Angladette donna les premiers cours de biologie de cette université.
- 100) Création d'un laboratoire de botanique (1942), d'un laboratoire d'ethnologie (1941), création d'un cadre technique et scientifique, extension du bâtiment et premières antennes en AOF en 1942. Mi-1942, Monod est en France et recrute 10 chercheurs, qui n'auront pas le temps de gagner Dakar. Voir Archives nationales, CAC 80-0284, article 54, dossier « Instituts de recherche » ; *Notes Africaines*, n° 37 (janvier 1948) numéro spécial sur les 10 ans de l'Ifan.

- 101) Témoignage de Renaud Paulian. Paulian était le collaborateur de Jeannel au laboratoire d'entomologie du Muséum pendant l'occupation, il participa au premier enseignement d'entomologie tropicale de l'Orsc, en 1947 il fut directeur adjoint du centre Orsc de Madagascar et dirigea celui de Brazzaville de 1961 à 1966. Dans une lettre au ministre des Colonies, en date du 7 août 1942, Jeannel rappelle que c'est en août 1941 qu'il a été appelé par l'administration pour proposer un projet de direction scientifique, dans le cadre de l'élaboration d'un projet de réorganisation administrative du département, qui sera finalement refusée par le ministère des Finances en octobre. Archives nationales, CAC 90-0260, article 1.
- 102) Delamare, C. & Paulian, Renaud (1966) : « Le professeur René Jeannel », *Annales de la Société Entomologique de France*, numéro spécial, II.
- 103) Jeannel, René (1941) : *Au seuil de l'Antarctique*, Paris, Éditions du Muséum, Puf. Selon Paulian, c'est principalement avec le capitaine de corvette Chaix, chef du secrétariat particulier du secrétaire d'État, l'amiral Platon.
- 104) Lettre de Renaud Paulian.
- 105) En février 1942 Jeannel n'hésite pas à affirmer au directeur du CNRS qu'il disposera d'au moins 80 millions pour 1942. Voir Archives nationales, CAC 90-0260, article 1.
- 106) Fonds Cervonni, dossier « ACS-Orsc », lettre de Jeannel à Martelli du 20 décembre 1941.
- 107) *Annuaire du ministère des Colonies, 1940-1942*. Ce service ne semble pas avoir laissé de trace dans les archives ministérielles.
- 108) Fonds Cervonni, « dossier ACS-Orsc », lettre de Jeannel à Martelli du 20 décembre 1941 et suite de la correspondance.
- 109) Notre estimation minimale est de 1,35 million au vu des éléments présents dans : Fonds Cervonni, « dossier ACS-Orsc » et Archives nationales, CAC 90-0260, article 1.
- 110) Archives nationales, CAC 90-0260, article 1.
- 111) Fonds Cervonni, « dossier ACS-Orsc ».
- 112) Jacob, Charles (1941), *op. cit.*
- 113) Loi du 10 mars 1941.
- 114) Lettre à la présidence du Conseil, 3 mars 1942. Archives nationales, F60-609.
- 115) Circulaire n° 1577 S.G. (Cabinet) du 16 mars 1942. Archives nationales F60-609.
- 116) Picard, Jean-François (1990), *op. cit.*, pp. 79-81.
- 117) Arrêté du 10.6.42 (*Journal Officiel de l'État Français*, 1942, p. 2047). La composition de cette commission préfigure celle du CA de l'Orsc : le directeur de cabinet (président), René Jeannel, les directeurs des Affaires économiques, du Contrôle et du service de santé, l'inspecteur général des Travaux publics, l'inspecteur-conseil de l'Instruction publique, le secrétaire général du Comité central des groupements coloniaux, le président de l'Académie des sciences coloniales et le directeur du CNRS.
- 118) Archives de l'Institut Pasteur, Fonds de la direction (1940-65), carton Orsc, Charles Jacob, « projet d'une organisation conjointe des recherches scientifiques et de leurs applications aux colonies », 7 juillet 1942.
- 119) Archives nationales, CAC 90-0260 article 1, lettre de Jeannel à Laigret, 2 juillet 1942. Le nom proposé semble alors être « Institut colonial des recherches scientifiques » ; voir aussi Archives nationales, F17-13358.
- 120) Le 16 juillet 1942, une sous-commission de cette première commission se réunit et Jeannel est chargé de rédiger un projet de loi pour le secrétaire d'État. Le 19 juillet, Jacob adresse au secrétaire d'État une « deuxième note sur la recherche scientifique et les colonies » (voir Archives nationales F17-13358, dossier « recherche scientifique aux colonies ») ; Archives de l'Institut Pasteur, Fonds de la direction (1940-65), carton Orsc) et obtient un entretien avec lui le 22, mais rien n'y fait. L'arrêté du 10 août 1942 (*Journal Officiel de l'État Français*, 12.8.42, p.2776) fixant la composition de la commission de répartition des subventions aux organismes d'intérêt scientifique et aux établissements d'enseignement colo-

- nia (la commission « Lacroix ») mentionne déjà parmi les membres ès-qualité le directeur du « Centre colonial de la recherche scientifique » à venir.
- 121) En septembre 1942, il apparaît que le projet de loi sur le « Centre colonial de la recherche scientifique » a été soumis par Brevié à Pétain, mais repoussé car une création unilatérale est impossible (du fait des consignes passées de Darlan le 16 mars?). Le projet est donc envoyé au secrétariat général du chef de gouvernement (Laval) qui demande l'avis du ministre de l'Éducation nationale. Voir Archives nationales F60-609, dossier 2, lettre du 22 septembre 1942 du secrétaire d'État aux colonies au secrétaire général du chef de gouvernement.
  - 122) « *En rattachant l'organisation de la science d'outre-mer à celle qui existait déjà dans la métropole on lui donne du même coup la pérennité et l'autonomie financière (... cette organisation) permet même que nos organismes scientifiques d'outre-mer reçoivent des établissements scientifiques métropolitains la coordination et l'aide qui ont été reconnu indispensables* ». Congrès... (1938), *op. cit.*, p. 13.
  - 123) Combes, Raoul (1951): *Exposé des activités de l'Orstom pour les années 1948-1950*, Documentation Française, Notes et Études Documentaires, n° 1446. Gleizes, Michel (1985): *Un regard sur l'Orstom*, Paris, Éditions de l'Orstom.
  - 124) Renaud Paulian, témoignage.
  - 125) Jeannel, René (1943): « La recherche scientifique coloniale », in *Quelques problèmes de la recherche scientifique coloniale*, Paris, Éditions de l'Orsc, pp.12-13.
  - 126) Archives de l'Institut Pasteur, Fonds de la direction (1940-65), carton Orsc: C.A du 29.12.1942, p. 3.
  - 127) Les procès-verbaux des CA du 22.12.1942, 29.12.1942 et 16.3.1943 ainsi que les pièces annexes (Archives de l'Institut Pasteur, Fonds de la Direction (1940-65), carton Orsc) présentent l'organisation et les budgets projetés. Les P-V des CA suivants (de la période Combes) et le registre 1943 du personnel (Archives du service du personnel, direction de l'Orstom, non-classées) donnent une idée de ce qui fut réellement mis en œuvre.
  - 128) Archives nationales, CAC 90-0260 article 1, pour la démission d'Erhart. Dorst, Jean (1975): « Roger Heim (1900-1979) », in *Hommes et Destins. Dictionnaire biographique d'outre-mer*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, tome V, pp. 242-244., pour l'arrestation et la déportation en août 1943 de Roger Heim, membre de la Résistance.
  - 129) Voir la correspondance de Jeannel en 1943: Archives nationales, CAC 90-0260, article 1.
  - 130) Décret d'application le 14 octobre 1943.
  - 131) « Réception de Monsieur le professeur Raoul Combes », Académie des sciences coloniales, séance du 22 mai 1953. Discours de bienvenue de Charles Jacob.
  - 132) Archives nationales, CAC 80-0284, article 48.
  - 133) Combes, Raoul (1945): « l'Office de la recherche scientifique coloniale », *Bulletin de l'ACSC*, 2<sup>e</sup> série, n° 1 (juillet 1945), pp.19-37. Avec la liste et la composition des commissions.
  - 134) Archives nationales, CAC 90-0260 article 1, note du 16 novembre 1943.
  - 135) Archives nationales, CAC 90-0236, article 1, lettre du 17 août 1944 de Bléhaut à Jacob, président de l'Orsc.
  - 136) Archives nationales, CAC 90-0260 article 1, lettre de Combes à Bœuf du 16 novembre 1943
  - 137) La commission comprend, outre les coloniaux habituels (Chevalier, Jeannel, Brumpt et Labouret), Charles Maurain, le chimiste Gabriel Bertrand, le pédologue Demolon, et Genissieu.
  - 138) Renaud Paulian voit dans la nomination de Combes « *le résultat d'une campagne de P.-P. Grassé cherchant à faire reprendre par la Sorbonne la direction d'une opération qui pouvait apporter d'importants moyens* » (lettre à Christophe Bonneuil).
  - 139) Archives nationales, section outre-mer, affaires politiques 878 (dossier 4). Projet de décret non daté, sans doute du début 1944.
  - 140) Archives nationales, section outre-mer, Fonds du Cabinet, carton 14, dossier « recherches scientifiques coloniales ».



- 158) Procès verbal de la réunion du cinquième CA de l'Orsc, archives de l'Orstom
- 159) On pourra consulter Gleizes, Michel (1985), *op. cit.*, pp. 22-26.
- 160) Archives nationales, CAC 80-284, article 197.
- 161) Pyenson, Lewis (1993), *op. cit.*
- 162) « *C'est à peine une boutade que de d'ajouter que l'étude de l'Afrique se fait en Europe (...)* N'oublions pas que s'il n'a pas tous les moyens techniques dont dispose la science métropolitaine, (le centre local) a, lui, et il a seul, le contact du milieu, du terrain, de l'enquête vivante, de l'expérimentation directe » affirme Monod, cité dans le « Rapport de Mlle Dugast après sa prise de contact avec l'Ifan à Dakar », décembre 1943. Archives nationales, CAC 80-284, article 54, dossier « Instituts de recherches ».
- 163) La Belgique se préparait à lancer un projet identique, et, de manière complémentaire, devait le faire en zone sèche.
- 164) Professeur à la Sorbonne, Grassé avait déjà développé lors d'une conférence organisée par l'Orsc au printemps 1943, la perspective d'installer des laboratoires de recherche expérimentale et fondamentale outre-mer. Mais l'accord pour un tel jumelage ne se fera pas, et Grassé se brouillera avec l'Orsc.
- 165) L'Institut français d'Afrique noire (Ifan) avait été créé en 1936 par Marius Moutet, gouverneur général de l'AOF. Théodore Monod, son directeur, avait considérablement étendu ses activités depuis le début des années 1940, avec de nombreuses antennes, y compris en AEF. Monod n'acceptera pas la volonté hégémonique de l'Orsc, et deux ans de négociations entre 1945 et 1947 se solderont par un échec. Le conflit durera dix ans, et l'Orsc réussira à confiner l'Ifan dans un domaine limité.
- 166) Seuls l'IRSM et l'IEC auront personnalité civile et autonomie financière. Les autres seront de simples services de l'Orsc.
- 167) Jean Coulomb est l'ancien directeur de l'Institut de météorologie et de physique du globe d'Alger, et le futur directeur du CNRS. À l'époque, il était directeur de l'Institut de physique du globe de Paris. Son voyage devait servir à mettre au point un réseau de stations géophysiques.
- 168) Procès verbal de la réunion du sixième CA de l'Orsc, archives de l'Orstom.
- 169) L'IRSM sera créé en décembre 1946. L'IEC en juin 1946. Une autre mission, celle de Catala en Nouvelle-Calédonie, conduira à la création de l'Institut français d'Océanie (Ifo) en août 1946.
- 170) En 1961, Paulian dirigera le centre de Brazzaville.
- 171) Archives nationales, CAC 90-0260, article 1, Jeannel au secrétaire général du Comité central des groupements coloniaux, 18 juillet 1942.
- 172) Archives nationales, CAC 90-0260, article 1, note du 23 janvier 1943.
- 173) Archives nationales, CAC 90-0260, article 1, Jeannel à Jacob, 9 février 1943 ; ainsi qu'un rapport du 15 mars 1943 et d'autres pièces de cet article qui illustre cette concurrence.
- 174) Archives nationales, CAC 90-0236, article 1.
- 175) Communication de M. Guillaume, directeur de l'Agriculture, au sujet de « la délimitation des attributions respectives et des champs d'activités des différents organismes de la recherche scientifique coloniale », datée du 19 juillet 1945, pour la « commission de coordination et des programmes de recherche » au sein du CSRSC. Archives nationales, CAC 80-284, article 199. Cette commission est présidée par Joliot. Combes y participe, alors qu'il a boycotté la réunion plénière du CSRSC tenue quelques jours auparavant.
- 176) Gleizes, Michel (1985), *op. cit.*, pp. 13-17. Il s'agit sans doute de Guillaume et Kopp.
- 177) Saller deviendra ensuite directeur du Plan au ministère des Colonies. Les participants, en dehors de Combes sont des responsables des différentes Directions du ministère. Voir Archives nationales, CAC 90-0236, article 1. Le compte rendu de cette réunion, écrit par Nizery, le secrétaire Général de l'Orsc est remis à tous les membres du CA. Voir note 148. Combes avait préalablement fait parvenir le 4 novembre 1944 au ministre des Colonies une note donnant le point de vue de l'Orsc sur son rôle dans la recherche agronomique coloniale. Lettre n° 971, Archives nationales, CAC 90-0260, article 1, correspondance.

- 178) Voir note 148.
- 179) Lettres en mars et avril 1945. Archives nationales, CAC 90-0260, article 2, correspondance.
- 180) Lettre n° 587 du 24/04/1945 de Combes à Saller. Archives nationales, CAC 90-0260, article 2, correspondance. Différentes correspondances dans l'article 200, CAC 80-284, Archives nationales, entre avril et juin 1945.
- 181) Communication de Guillaume le 19 juillet 1945 pour la commission du CSRSC. Et il cite le cas des missions en Côte d'Ivoire et à Madagascar (Nizery, Grassé), ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie (Catala) que l'Orsc vient de faire en vue de créer des laboratoires locaux. Kopp reprend les mêmes critiques explicites dans son texte du 13/07/1945 analysé plus loin. Lorsque Nizery fait le compte-rendu de sa mission lors du sixième CA de l'Orsc le 15/09/1945, Kopp est présent pour représenter Guillaume. Il fera de nombreuses critiques sur les laboratoires prévus, mais finira par voter les crédits permettant leur construction. Voir le procès verbal du CA.
- 182) Le directeur du plan (Saller) et le directeur du CNRS (Joliot) sont vice-présidents. Ses membres sont qualifiés dans le texte de « producteurs et utilisateurs de la recherche ». Une grande part est faite à l'administration coloniale. Quand il a le projet de décret, Combes provoque une rencontre avec Joliot, ajoutant à la main sur sa lettre « cette question est extrêmement importante et doit être traitée de toute urgence si nous voulons que les scientifiques ne soient pas débordés par les représentants de la production et les intérêts privés ». Lettre de Combes à Joliot, 20/04/1945, Archives nationales, CAC 80-284, article 199.
- 183) Gleizes, Michel (1985), *op. cit.*, pp. 13-17. Le CSRSC sera remplacé en septembre 1947 par un Conseil supérieur des recherches scientifiques dans les territoires d'outre-mer (CSRSTOM), où le directeur de l'Orsc sera vice-président et Nizery conservera son poste de rapporteur général.
- 184) Selon la version de Combes, la réunion avait été convoquée volontairement pendant que Nizery, supposé être rapporteur général, était en mission en AOF. Les seuls rapports écrits et présentés avaient été ceux de Kopp et Guillaume. Malgré la demande faite avant la séance, il n'avait pas pu en avoir connaissance au préalable... Voir lettre de Combes à Saller, n° 1603 du 02/10/1945, Archives nationales, CAC 80-0260, article 2, correspondance. Gleizes, Michel (1985), *op. cit.*, défend ce point de vue.
- 185) Procès verbal de la réunion de la commission du CSRSC, 26/07/1945, Archives nationales, CAC 80-284, article 199.
- 186) Intervention de M. Kopp à la séance du 13 juillet 1945 du CSRSC., Archives nationales, CAC 80-284, article 199.
- 187) Communication de Guillaume le 19 juillet 1945 pour la commission du CSRSC. Guillaume estime que l'Orsc « doit former le personnel aux grandes disciplines scientifiques auxquelles les recherches agronomiques empruntent ses méthodes, mais (...) n'exécute pas lui-même les recherches. Il lui est ouvert les investigations sans objet pratique immédiat tendant à un inventaire général des Colonies ». Il demande donc que les statuts de l'Orsc soient modifiés en conséquence... mais ne l'obtiendra pas.
- 188) Lettre n° 1450, 07/09/1945 de Combes à Saller, Archives nationales, CAC 90-0260, article 2, correspondance. Combes y donne son accord à la présentation écrite par Saller sur le rôle de l'Office dans une note du 2 août 1945. Cela avait conduit Combes à demander, en catastrophe, de retarder la publication du Bulletin de l'ACSC (que Roubault se prépare à faire reparaitre à l'Institut de géologie appliquée de Nancy), pour y formuler ainsi la présentation publique du rôle de l'Orsc : « La principale tâche de l'Orsc est de créer l'équipement scientifique nécessaire au développement économique et industriel de notre Empire. Aidé par les conseils et la collaboration des hommes de science et des spécialistes coloniaux, dont le concours lui est nécessaire, l'Orsc oriente son activité : – d'une part vers la formation de chercheurs spécialisés qui doivent être fortement armés pour la recherche scientifique ; – d'autre part vers la création aux Colonies de centres de recherche, en commençant par les plus urgents ; – enfin, il travaille à mettre au service des études coloniales un certain nombre d'organismes de la métropole et il subventionne des recherches ou des travaux scientifiques présentant un intérêt colonial » (lettre du 20/08/1945 à Marcel Roubault, Archives nationales, CAC 80-260, article 2, correspondance).

Mais il était sans doute trop tard, et c'est la première version qui est publiée: « *L'Orsc a été chargé par la loi d'orienter, coordonner et contrôler les recherches scientifiques intéressant nos territoires d'outre-mer ressortissant au secrétariat d'État aux colonies. Orienter, par la mise sur pied et la réalisation, entreprise en accord avec les autorités responsables de la politique impériale, de programmes de recherche, ainsi que par l'attribution en vue de fins précises de bourses et subventions aux chercheurs et aux organismes de recherche. Coordonner entre elles les activités de ces derniers afin d'éviter les doubles emplois, d'assurer des liaisons fécondes et d'obtenir ainsi des résultats fructueux. Contrôler les organismes de recherche sans entraver pour cela leur initiative, mais afin d'être à même de décider de l'aide financière à leur apporter* ».

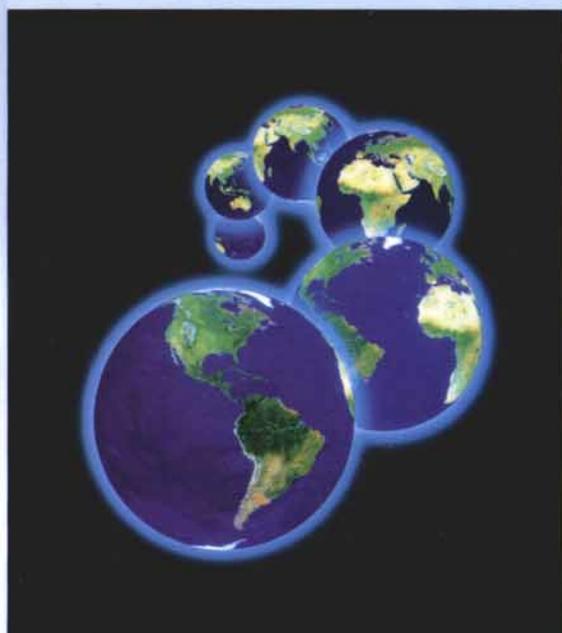
On voit donc comment dans la rectification souhaitée par Combes, la mission de coordination générale est passé sous silence, et comment il met en avant une vocation plus utilitaire: un organisme au service du développement économique. Voir *Bulletin de l'ACSC*, Nouvelle série, n° 1, 1945.

- 189) Il faut se rappeler que la création de l'Orsc, après la période Jeannel, s'est traduite par une certaine mise à l'écart du Muséum. Et que le Muséum n'est plus, à cette époque, à la pointe de la recherche scientifique. Kopp cherche un allié... et il continuera plus loin à tresser des lauriers au Muséum. Quant à sa distinction abrupte entre recherche pure et recherche appliquée, elle était déjà remise en cause depuis longtemps. C'est très en retrait sur les conceptions de Perrin sur la « science dirigée », qui avaient présidé à la naissance du CNRS.
- 190) Le Muséum, toujours.
- 191) Et Combes tout le premier, n'a pas besoin de préciser Kopp. Il dira plus loin « *pas de cadres coloniaux de Paris. les problèmes coloniaux s'étudient à la Colonie, en y établissant la base des recherches, en y vivant* ». Il est vrai que cette critique a des fondements: la première génération de « chercheurs coloniaux », dans les années 1920 et 1930 était plutôt métropolitaine, en dehors de missions outre-mer, et l'argent dépensé au titre de la science coloniale était pour une large part affecté aux chaires coloniales de l'Université, du Muséum et du Collège de France, à des laboratoires métropolitains ainsi qu'aux missions outre-mer des chercheurs métropolitains. Dans la volonté de coordonner la recherche coloniale, et d'avoir un plan d'ensemble, il y avait l'aspiration des chercheurs métropolitains s'occupant des colonies d'avoir la garantie d'un financement régulier, loin de l'arbitraire des gouvernements coloniaux. En 1937, l'ACSC faisait le même genre de critique. Mais, sous l'influence de la nouvelle génération des chercheurs coloniaux, l'Orsc était en train de se tourner vers le développement de laboratoires dans les colonies, le financement des laboratoires métropolitains passait au second plan, et la critique de Kopp était largement anachronique.
- 192) Cet article n'est pas le cadre pour développer le problème de la réforme de « Nogent », école et laboratoire, que Kopp projetait de fondre dans un Inat, lequel ne verra pas le jour.
- 193) Kopp ayant confiné la recherche pure à des inventaires, collectes et observations, il revendique un large secteur de recherche expérimentale en plus des applications. Mais pour lui, cette recherche expérimentale se définit à partir de la recherche appliquée, et non pas dans le sens inverse (de la recherche de base vers les applications).



**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT  
AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION  
DE ROLAND WAAST**



**VOLUME 2**

# **LES SCIENCES COLONIALES FIGURES ET INSTITUTIONS**

**PATRICK PETITJEAN**  
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

**CRISTOM**  
éditions

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT  
AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

20<sup>th</sup> CENTURY SCIENCES:  
BEYOND THE METROPOLIS

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION  
DE ROLAND WAAST**

**VOLUME 2**

**LES SCIENCES COLONIALES  
FIGURES ET INSTITUTIONS**

COLONIAL SCIENCES:  
RESEARCHERS AND INSTITUTION

**PATRICK PETITJEAN**  
**ÉDITEUR SCIENTIFIQUE**

---

**ORSTOM Éditions**

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION  
PARIS 1996